

COMMUNE DE RUSSIN

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DE L'EXERCICE 2018



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2018.

Alain Hutin
Maire



AVANT-PROPOS

Chères Conseillères municipales, Chers Conseillers municipaux,

Nous voilà arrivés au terme de la quatrième année de la législature, laquelle, pour la première fois et selon la nouvelle Constitution genevoise en comptera cinq.

Cette année aura, une nouvelle fois, été bien remplie et les défis que nous avons eu à relever ont été nombreux. Vous trouverez dans ce rapport un résumé de l'activité communale issue des décisions de notre Conseil municipal et de l'Exécutif. Ce rapport fait état des faits marquants de l'année 2018 dans notre commune.

Ce qu'il ne mentionne pas, c'est les difficultés rencontrées pour mener à bien les projets.

Les complications nombreuses engendrées par certains services de l'Etat de Genève, qui, au lieu d'être des partenaires aux activités d'intérêts publics, deviennent toujours plus des freins à celles-ci. Ce manque de complémentarité, alors que les objectifs devraient être les mêmes, va poser des problèmes à l'avenir et ne va, dans tous les cas, pas encourager les candidats potentiels à prendre des responsabilités au niveau local. Ces difficultés ne doivent pas non plus masquer les excellents contacts que nous entretenons avec d'autres services, plus orientés sur le but à atteindre que sur la procédure interne et la directive ad'hoc.

Ce qu'il ne mentionne pas non plus, c'est l'excellente ambiance de travail et la complémentarité au sein de ce Conseil et de l'Exécutif ainsi que la relation particulière avec nos deux employés communaux, Marilène et Alvaro. Nous avons toujours pu compter sur la participation de tous, élus et employés, pour mener à bien nos projets et nos manifestations communales. Cette convivialité, qui est la marque de fabrique de notre petit bout de canton, est indispensable pour conserver une proximité et une manière franche et directe de communiquer avec les habitants. Nous avons le privilège de vivre ici, il faut en être conscient et poursuivre nos efforts dans ce Conseil pour que ces liens perdurent.

C'est par conséquent, en vous remerciant de votre précieuse collaboration et en vous souhaitant une excellente fin de législature que je vous prie de croire, Chères Conseillères municipales, Chers Conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain HUTIN
Maire

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2015-2020 est composé comme suit :

Exécutif



M. Alain Hutin, maire. Dicastères : administration, finances, informatique, urbanisme, état civil, sécurité, militaire



Mme Suzanne Serafini, adjointe. Dicastères : bâtiments, scolaire, culture, social, jeunesse, sport



M. Olivier Favre, adjoint. Dicastères : emplacements, routes, voirie, cimetière, feu, agriculture

Conseillers municipaux

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers.

FORMATION DES COMMISSIONS

Cinq commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances, Sécurité et taxe professionnelle : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Claude Membrez, Président
M. Didier Frossard, Vice-Président
M. Sébastien Delesderrier, Membre
M. Patrick Demuylder, Membre

La commission de réclamation sur la taxe professionnelle n'existe plus.

Urbanisme : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Daniel Sandmeier, Président
M. Patrick Demuylder, Vice-Président
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre

Emplacements, Déchets, Routes : Dicastère d'Olivier FAVRE, adjoint

M. Sébastien Delesderrier, Président
M. Daniel Sandmeier, Vice-Président
M. Didier Frossard, Membre
M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Bâtiments : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Pierre-Alain Wohlers, Président
Mme Marcy Rossi, Vice-Présidente
M. Claude Membrez, Membre
M. Guy Julini, Membre

Scolaire, Social, Sport, Loisirs : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente
M. Guy Julini, Vice-Président
Mme Marcy Rossi, Membre
M. Patrick Demuylder, Membre

Commission ad'hoc parking aménagement : Dicastère de M. Alain Hutin, Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre

Mme Sylvie Desbaillet, M. Patrick Demuylder, M. Guy Julini

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Sylvie Desbaillet
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Alain Hutin	
Noctambus	Suzanne Serafini	
Communication journal « Russinfo »	Alain Hutin	Tout le conseil
Groupement intercommunal pour la jeunesse	Suzanne Serafini	Sylvie Desbaillet, Guy Julini
Fondation pour le logement de la commune de Russin	Alain Hutin	Sylvie Desbaillet, Olivier Favre, Guy Julini, Pierre-Alain Wohlers
Fondation pour l'accueil des personnes âgées	Suzanne Serafini	

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 7 reprises et a discuté principalement des points suivants sous la présidence de M. Alain Hutin de janvier à décembre.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations</u>
24 avril	A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2017 de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2017 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin-Dardagny A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2017 de la Fondation du Logement de la commune de Russin

- 8 mai En accord avec la Surveillance des communes et à l'unanimité des membres présents, les comptes de la commune de Russin 2017 et les crédits supplémentaires 2017 sont reportés pour vote le 19 juin 2018. L'assainissement Hameau de Verbois, point mentionné dans l'ordre du jour sera reporté et voté le 19 juin 2018. En effet, le montant chiffré que le DETA devait nous transmettre ne nous a pas été communiqué
- 19 juin A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2017 pour un montant de Fr 1'615'617.45 aux charges et de Fr 2'091'049.44 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr 475'431.99.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les crédits budgétaires supplémentaires 2017 et des moyens de les couvrir pour un montant de Fr 299'748.52.44, ces crédits supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes de l'exercice 2017 du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve la délibération de l'assainissement de Verbois, d'ouvrir un crédit de Fr 270'000.- dont à déduire la TVA récupérable au titre de l'impôt préalable de Fr 26'000.— destiné aux travaux de construction du collecteur gravitaire permettant la 1^{ère} étape de l'assainissement du hameau de Verbois.
- 16 octobre A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le conseil municipal approuve d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr 952'381.87 pour couvrir le dépassement sur le crédit de l'aménagement de l'espace public et à la création d'un parking semi-enterré.
- 06 novembre A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement 2019 pour un montant de Fr 2'124'167.80 aux charges et de Fr 2'454'605.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 330'437.20.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve le montant de la taxe professionnelle communale 2019.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les indemnités allouées en 2019 aux maires et adjoints et conseillers municipaux.
- A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve d'ouvrir un crédit de Fr 32'900.00 pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU).
- 04 décembre **Piscine intercommunale de Pré Bois** : Les membres présents soit (6 voix contre et 2 abstentions) ont refusé l'adhésion de la commune de Russin à la Fondation intercommunale de Pré-Bois ».
- Dates Prises de position
- 27 février A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal a formulé sa position sur le plan sectoriel de l'infrastructure de l'aéroport de Genève (PSIA)

PERSONNEL COMMUNAL

Administration et comptabilité

: Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (80%)

Fiduciaire

: Helvétia Conseils et Révisions

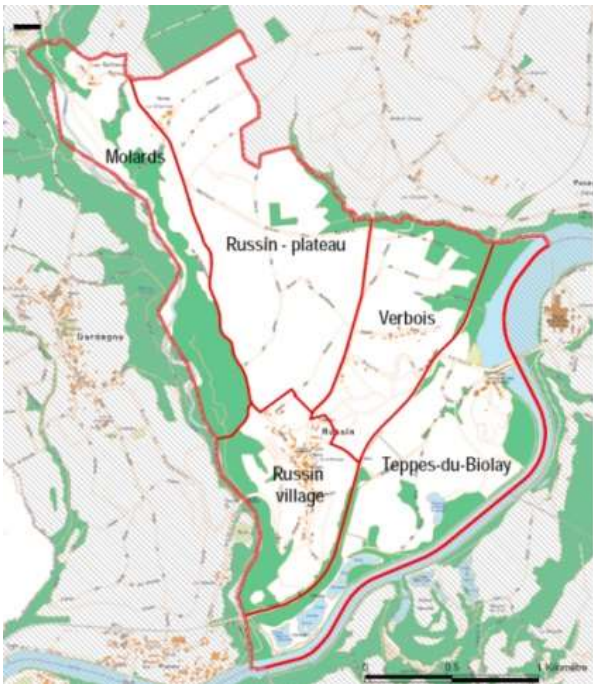
Employé communal

: M. Alvaro Marques (100%), dont 20% pour la Fondation, concierge des immeubles de la Fondation du logement de la commune de Russin

SURFACES ET POPULATION

Utilisation du sol (1)	Date	Russin		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2012	494	100.0	24'574	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		49	9.9	9'869	40.2
Surfaces agricoles		266	53.8	10'670	43.4
Surfaces boisées		115	23.3	3'474	14.1
Surfaces improductives		64	13.0	561	2.3

Nombre d'habitants par localité



Population résidante selon l'origine et le sexe
Situation à mars 2019

Commune	Suisses			Etrangers			Hommes	Femmes	Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
37 Russin	208	190	398	80	75	155	288	265	553
37.00.010 Molards	7	14	21	5	1	6	12	15	27
37.00.020 Russin - plateau	5	3	8	8	6	14	13	9	22
37.00.030 Verbois	30	28	58	3	8	11	33	36	69
37.00.040 Teppes-du-Biolay	-	-	-	-	-	-	-	-	-
37.00.050 Russin - village	166	145	311	64	60	124	230	205	435

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Attention : ces chiffres sont établis à fin mars 2019 (population au 31.12.2018 = 542 habitants)

Population résidante au 31.12.2018

Population résidante	Date	Russin		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2018	542	100.0	501 748	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		1.1	///	20.4	///
Population selon le sexe					
Hommes		282	52.0	243 153	48.5
Femmes		260	48.0	258 595	51.5
Population selon l'origine					
Genevois		243	44.8	189 276	37.7
Confédérés		154	28.4	111 465	22.2
Etrangers		145	26.8	201 007	40.1
dont Union européenne (UE28)		109	20.1	130 443	26.0
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		95	17.5	104 438	20.8
20 - 64 ans		361	66.6	314 668	62.7
65 ans ou plus		86	15.9	82 642	16.5
dont 80 ans ou plus		27	5.0	25 338	5.0
Variation annuelle totale de la population	2018	-	///	3 527	///
Naissances		3	///	5 002	///
Décès		2	///	3 444	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		-1	///	1 969	///

Doyenne de la commune : Mme Lucienne Porchet (née le 05.07.1928)
Doyen de la commune : M. Charles Desbaillet (né le 17.09.1927)

CHOMAGE

	Déc 2004	Déc 2005	Déc 2006	Déc 2007	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2015	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018
Nbre personnes	4	6	4	5	4	8	7	8	7	9	13	10	5	5	4

Au niveau cantonal : 10 633 chômeurs (moyenne annuelle).

Dès mars 2018, la répartition des demandeurs d'emploi en chômeurs et non-chômeurs est modifiée à la suite de l'uniformisation au niveau national de la méthode de classification de ces deux sous-groupes dans le système d'information du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes qui ont fêté leurs 18 ans en 2018. Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le lundi 19 février 2018 au Théâtre du Léman.
Avant de s'y rendre, les 4 jeunes nouveaux citoyens de la commune de Russin, accompagnés par l'exécutif de Russin, ont partagé un repas au restaurant « Côté Lac ». Puis la soirée s'est poursuivie au Théâtre du Léman, lors de la manifestation organisée par la Ville de Genève où les jeunes russinois ont pu rejoindre leurs contemporains venus de toutes les communes du canton.

ETAT CIVIL



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Mariages célébrés	15	17	18	24	8	11	9	11	4	2	4	1	6
Actes d'état civil délivrés	24	36	35	45	28	49	25	39	28	30	40	20	22
Cartes d'identité délivrées (*)	97	51	47	50	37	30	30	23	27	23	28	18	26
Naturalisations ordinaires / procédure						2	2	0	0	1	2	1	0

Arrondissement Meyrin-Mandement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'arrondissement d'état civil « Le Mandement » a été regroupé avec celui de Meyrin pour devenir « Meyrin-Mandement ». Son siège est à Meyrin.

Les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les 3 communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil. Coût pour l'année 2018 : Fr 7'623.-.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*)Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

ECOLE

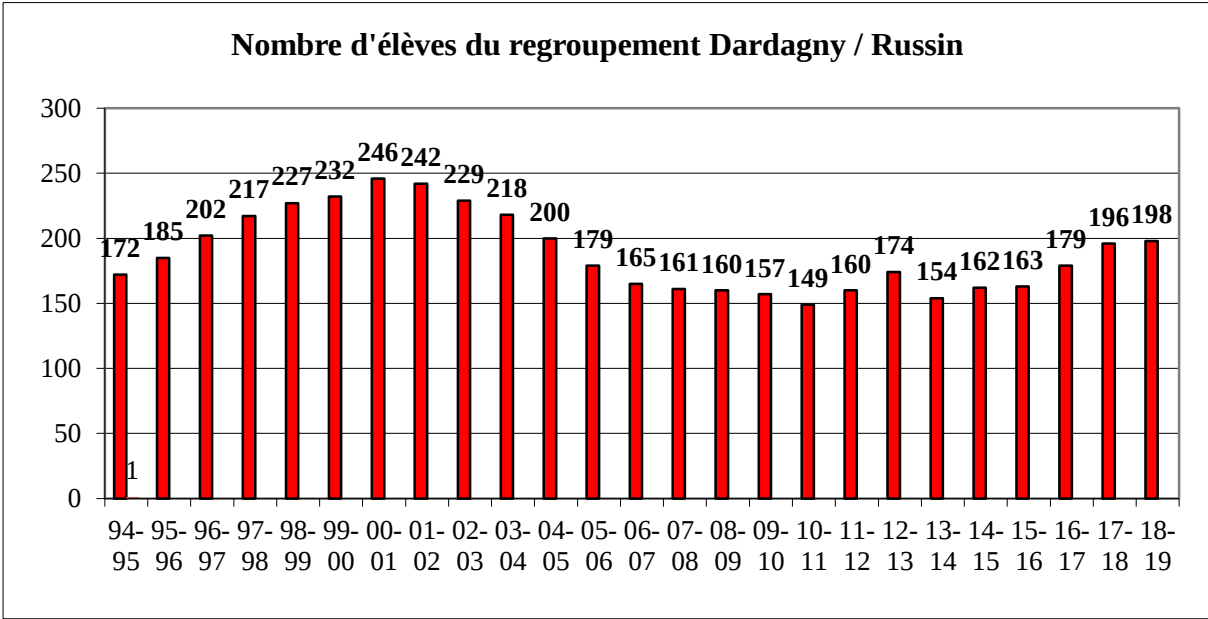
La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantine et primaire sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.



Effectif des classes à la rentrée 2018-2019 réparti de la manière suivante:
(regroupement scolaire avec Dardagny depuis 1973)

	Titulaires	Nombre d'élèves	Total dans les écoles
Ecole de Russin			
1P et 2P	Mme Slettenhaar	14 + 9 = 23	45 élèves
1P et 2P	Mme Saillen Schenk et Mme Grenu Gosteli	13 + 8 = 22	
Ecole de La Plaine			
2P et 3P	Mmes Schulz et Garcia Escribano	7 + 15 = 22	67 élèves
3P et 4 P	Mme Perez Basarab	8 + 15 = 23	
4P et 5P	Mme Dresti	9 + 13 = 22	

Ecole de Dardagny			
5P et 6P	M. Thorimbert	16 + 7 = 23	86 élèves
6P et 7P	Mme Frauchiger	13 + 8 = 21	
7P et 8P	Mmes Waelti et Praz	11 + 10 = 21	
7 P et 8P	Mme Lutz	7 + 14 = 21	
total élèves des 3 écoles		198	



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Conseil d'établissement scolaire de Dardagny - La Plaine - Russin : Les représentants de notre commune sont : Rosa Tardin, école de Russin, Murielle Sermet Vasey et Silvine Beucler, pour les écoles de La Plaine et Dardagny. Ce conseil comprend également quatre enseignants et un membre de chaque exécutif (Russin et Dardagny). Son rôle consiste notamment dans l'échange de tout sujet relatif à l'intérêt des élèves et à œuvrer pour maintenir un sain climat de travail entre les établissements de La Plaine / Dardagny / Russin. Mme Vivienne Wälti est maîtresse adjointe (MA) depuis 2013.

Association des parents d'élèves (APE) : Depuis septembre 2017, son Comité est formé de : Caroline Poulin, Présidente, Aurélie Neuhaus Vice-Présidente, Marie-Anne Dias, Secrétaire, François L'Huillier, Trésorier ainsi que Ruth Burgos, Sonja Gaudio, Yuka Mizuno, Marie-Anne Pereira Dias, Stéphanie Wirth, membres.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour sa participation à la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Fête des écoles : Cette manifestation s'est déroulée à Dardagny en date du samedi 30 juin 2018. Elle regroupe les élèves des écoles de Dardagny, La Plaine et Russin. La tenue de la buvette et l'organisation du repas ont été confiées à la Jeunesse mixte de Dardagny-Russin.

Le cortège des élèves a donné le coup d'envoi de cette fête. Les écoliers de 1P à 8P ont défilé depuis la cour du château rythmé par les fifres et tambours « Les Vétérans » (ch. de la Côte, ch. Martine, Rte du Mandement pour ensuite rejoindre la salle polyvalente. Le BBDR a une fois encore assuré la partie musicale de la cérémonie. A l'issue de la partie officielle a eu lieu le goûter pour les élèves et sous le ciel bleu azur du Mandement ils ont pu s'adonner aux différents jeux organisés par l'APE. La fête fut belle, même sans lâché de ballons qui a succombé aux exigences écologiques.

Un grand merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Cycle d'Orientation : La commune a ainsi octroyé 9 subventions de Fr. 300,- pour les abonnements CFF/TPG pour les élèves de Russin fréquentant le CO de Montbrillant.

Activités parascolaires, (GIAP) encadrement des enfants : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny. Un petit local détente-repos a été créé sur la mezzanine et l'ancien local de la jeunesse lui a également été attribué.

Nous relevons cette année en moyenne une participation d'environ 40 enfants par jour qui sont accueillis de 15h50 à 17h50, sous la responsabilité de Dominique Steiner, Emmanuelle Wenger, Rita Passaseo-Grunig, Aline Rouaux Fuser, Stéphanie Papaioannou, Corinne Raclet et Aurelia Calo, animatrices du GIAP.

L'accueil du soir coûte Fr. 7,-, dans cette somme est compris un goûter. Coût des prestations 2018 du GIAP à charge de la commune: Fr 29'579.- (2017 = Fr 35'699.-), (2016 = Fr 36'888.-).

Restaurant scolaire : L'association du restaurant scolaire de Dardagny a vu le jour à la rentrée 2008-2009 et a été présidée par Anne Gros jusqu'en juin 2017. Depuis la rentrée de septembre, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Russin et Dardagny. La commune participe par la mise à disposition des locaux, le règlement de la subvention annuelle du GIAP et la prise en charge des salaires de Catherine Bornet, Carmelina Barradas Riccio et Maria de Gloria Meireles Andrade, chargées de la mise en place, de réchauffer les menus, de la vaisselle et du rangement de la salle. Le service est assuré par les animatrices du GIAP et par des bénévoles qui se relaient. Le Groupement gère les commandes auprès de la fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ». Il s'occupe aussi de la facturation aux parents, du recouvrement et du paiement des factures fournisseurs.

Nombre de familles inscrites : 107 (81 de Dardagny et La Plaine – 17 de Russin – 9 de France voisine) pour un total de 148 enfants (2017 : 130 enfants) . Coût d'un repas : Fr. 14.00 (décomposé de Fr. 9.-- pour le repas et Fr. 5.-- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr 7.- dans lequel est compris le goûter.

Le nombre de repas servis oscille entre 56 et 109, animateurs, personnel communal et bénévoles compris.

Les communes de Dardagny et Russin participent à hauteur de $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{4}$ respectivement, à la mise à disposition des locaux, au paiement annuel de la subvention du GIAP et la prise en charge des salaires de Mmes Bornet, Riccio et Da Gloria Meireles Andrade.

La participation de la commune de Russin pour le restaurant scolaire s'élève à Fr. 11'799.-.

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2018 : Fr. 12'400.--, pour Russin. Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. La subvention du DIP pour la commune de Russin s'élève à Fr. 6'200.--, pour l'année 2018.

Bus pour les cours de piscine : Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les communes de Dardagny et Russin ne financent plus le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny. Ces transports étaient assurés par l'entreprise Globe Limousine SA.

Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin : Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre, 2015, la création d'un Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes. Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires), situés à Dardagny et le local des jeunes (hors salaires), situé à La Plaine.

Job d'été : En 2018, c'est avec plaisir que l'administration communale a pu répondre favorablement à deux jeunes domiciliés sur la commune qui ont été engagés pendant 1 semaine. Ces jeunes gens ont été affectés à des tâches spécifiques dans le service de la voirie de la commune.

CRECHE L'Ô VIVE

L'ouverture de la nouvelle crèche L'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse de Dardagny-Russin. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2018 :

Présidente : Anne Zoller, adjointe à la commune de Dardagny

Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe à la commune de Russin

Secrétaire : Murielle Ramu, conseillère municipale, présidente commission petite enfance de Dardagny. Démission avec effet immédiat le 10 septembre 2018.

Membres du groupement au 31.12.2018 :

Dardagny Alix Rivoire, conseillère municipale
Isabelle Guyot, citoyenne
Potter Van Loon, citoyen

Russin Sylvie Desbaillet, conseillère municipale, présidente de la commission
petite enfance de Russin
Guy Julini, conseiller municipal
Barbara Marquis, citoyenne
Martin Klossner, citoyen

Séances du Groupement

	2016	2017	2018
Séance du bureau	9	10	8
Séance du Groupement	15	16	2

Personnel du groupement au 31.12.2018 :

- Direction : Natacha Berger (60%)
- Educatrices : Catia Casonatto (60%)
Lamia Dersi el Ouakyly (50%)
Aurélie Frouin (60%)
Mélanie Gandolfi (60%)
Laure Moget (80%)
- ASE : Elena Dell'Anna (60%)
Aurélie Duperrier (80%)
- Auxiliaires : Estelle Rodriguez (80%)
Jennifer Casto (20%)
- Aide : Teo Spahr (80%) jusqu'en juillet 2018
Sarah Keller (80%) dès le 27 mai 2018
Jennifer Casto (20%) jusqu'en juin 2018
- Secrétariat groupement : Christine Vocat (20%) jusqu'au 31 mai 2019

Les normes répondent à la dotation de personnel demandé par le SASAJ, soit 310% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Le profil d'aide est particulier et doit répondre à des normes bien précises, avoir entre 18 et 22 ans, avoir en plus le niveau secondaire 2, être embauché pour une année et être en attente d'entrée à l'école ESEDE (Ecole supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance).



La crèche de l'Ô Vive accueille les enfants de 4 mois à 4 ans (âge de la rentrée scolaire)

Commune	AGE	Nb enfants en 2017	Nb enfants en 2018
Dardagny	4 mois à 1 an	4	4
	1 an à 2 ans	8	6
	2 ans à 4 ans	13	14
Russin	4 mois à 1 an	3	1
	1 an à 2 ans	1	3
	2 ans à 4 ans	5	5

Occupation par jour :

	2017		2018	
Nb d'enfants				
Jour	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	19	20	18
Mardi	20	20	20	20
Mercredi	19	20	18	17
Jeudi	20	20	20	20
Vendredi	19	19	20	19
Taux moyens	98%	98%	98%	94%

Le taux de fréquentation pour la période 2018-2019 est d'environ 96 %.
Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 47'000,-, dont Fr. 26'000,- sont subventionnés par les communes. Ces sommes correspondent aux statistiques fédérales sur les coûts moyens des places de crèches en Suisse.

- Les pensions parents de Fr 321'000.- couvrent 35% des charges
- La subvention OFAS de Fr 98'000.- couvre 10% des charges
- La part des communes soit Fr 520'000.- couvre 55% restant.

Comptes 2018 du groupement

		Fr.	Fr.
Revenus	Taxe d'inscription et écolage crèche		320'772,15
	Taxe d'inscription et écolage cuisines scolaires		97'555,65
	Produits extraordinaires		35'213,88
	Subvention GIAP		17 850,00
	Subvention des communes Dardagny et Russin		520'000,00
	Participation OFAS		98'623,75
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	766'218,50	
	Charges animation et matériel	160'342,36	
	Loyer locaux	57'567,00	
	Autres charges d'exploitation	68'804,87	
	Révision	5 170,10	
	Charges financières	540,30	
	Total revenus		1'090'015,43
	Total charges	1'058'643,13	
	Résultat	31'372,30	

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Paysannes et femmes rurales de Russin
Fête des vendanges
Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin
Pompiers de Russin

Président(e) ou responsable

Sandrine Demuylder et Eliane Sandmeier
Christian Tièche
Noëlle Vuadens
Cap Vincent Heiniger

Sociétés de Dardagny :

FC Donzelle
Club sportif du Crozat

Pierre-Yves Zumbach
Anne Zoller

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin
Association Amarcordes
Jeunesse mixte Dardagny-Russin

Eddy Jotterand
Michel Kiener
Jérôme De Rham

Amicale des sapeurs-pompiers
Association des parents d'élèves (APE)

Stéphane Carrara
Caroline Poulin

Société du Mandement :
Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin
SFG Mandement-Gym
CCT Mandement Tennis de table

Luc Vesin
Aurélien Porchet
Henrik Ekstand

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune
une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011.
Il est stationné derrière le préau de l'école de Russin.
La prestation annuelle pour 2018 s'élève à Fr. 13'865.-.



	2012	2013	2014	2015	2017	2018
Livres prêtés aux adultes	64	47	80	183	41	35
Livres prêtés aux enfants	483	535	426	349	81	234
Totaux	547	582	506	532	122	269
Inscriptions adultes	6	1	0		3	3
Inscriptions enfants	1	2	0		2	2
Fréquentation moyenne par tournée	28	36.4	28	28.33	11.1	26.9
Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)	310	328	258	170	121	101
Nombre de passages du bibliobus	11	9	9*	6*	11	10

(*) 1 x annulé pour cause de neige
Comparé à 2017, il y a moins de lecteurs par contre, ils prennent plus de livres !

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes les manifestations (bal, projection de matchs, 1^{er} août, margotton, etc) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes. Jusqu'à présent, les communes se limitaient à donner un préavis pour l'utilisation du domaine public. Les documents seront toujours disponibles sur le site de l'Etat de Genève.
La Fête des Vendanges fait partie des manifestations d'importance cantonale autorisée par le canton.

Manifestations culturelles et autres

«Fête de la Mémère hiver » 18 mars 2018 : organisée par les Femmes paysannes et rurales de Russin.





Notre Mémère hiver, prénommée cette année « Gertrude », nous a prédit un été 2018 caniculaire. Et elle a eu raison !!!!!



Contes à rebours Dans la tradition des veillées d'autrefois, les portes des maisons de la commune se sont ouvertes cette année encore, pour y accueillir conteurs et conteuses, ainsi que tous ceux qui avaient envie de replonger un peu dans le passé. Ces soirées ont eu lieu du 1^{er} au 23 décembre. Chaque soir, les contes à rebours s'ouvrent vers l'inconnu... Nos remerciements vont au groupe des organisatrices. Depuis plusieurs années, la commune soutient cette activité. En 2018 : Fr. 720.00.

Concert de musique classique : Subvention annuelle par Russin: Fr. 500.00.

Marché du Terroir: 26 mai 2018 organisé par les Femmes paysannes et rurales de Russin. Ce fut un magnifique succès pour le marché.

Fête de la Musique : 22 juin 2018 : Organisée par les Femmes paysannes et rurales de Russin, concert avec le groupe « Nasca », ces cinq genevois ont une énergie débordante sur scène et ont repris les plus grands hits des années '60 à nos jours Rock-Disco-Pop-Soul. Bravo aux organisatrices, artistes et bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette merveilleuse soirée à Russin. Soutien de la commune : Fr 3'000.00.

Fête du 1^{er} août : Elle s'est déroulée à Russin. Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités en accueillant les communiens de Russin et Dardagny au préau de l'Ecole de Russin par une production musicale. Cérémonie officielle présidée par M. le Maire Alain Hutin, allocution de Mme Martine Brunschwig-Graf, ancienne Présidente du Conseil d'Etat et le cantique suisse entonné par l'assistance. Clôture de la cérémonie officielle par un feu d'artifice et le feu de joie. La soupe traditionnelle et les grillades sont servies par les sapeurs-pompiers et les paysannes de Russin et dames rurales ont vendu des pâtisseries fabriquées maison. Un bal populaire gratuit, animé par Nicolas Tankoff, chanteur-musicien a divertifié les participants de cette manifestation. Très belle Fête Nationale.



Mme Martine Brunschwig-Graf, ancienne Présidente du Conseil d'Etat et M. le Maire, Alain Hutin



Feu de joie qui a rassemblé la population



De magnifiques feux d'artifice ont illuminé le ciel

26 août – repas estival : 27^{ème} édition du repas estival. Quelques 183 russinoises et russinois se sont retrouvés, au son de l'accordéon de M. Emonet, le dimanche à midi dans la cour des immeubles de la Fondation marquant les 20 ans de la fin de leur construction. C'est en 1990, alors que M. Hans Sieglé est maire, que le conseil municipal vote l'acquisition de la parcelle. Puis M. Patrice Plojoux conduira les projets de constructions et en assumera la présidence jusqu'en 2009. La Fondation a ensuite été présidée par M. Alain Hutin, épaulé par un ancien conseiller municipal, M. Hubert Rossi. Ce dernier a participé à la gestion de la fondation depuis le démarrage.

1997 sera marqué par l'intégration des autres immeubles communaux à la fondation, en 1998 les locataires emménageront dans des appartements tous neuf et des immeubles très bien intégrés dans le village.

Nos habitants ont pu apprécier un repas composé de poulets et diverses salades, concocté par les conseillères et conseillers accompagnés de leurs conjoints. Pour les 20 ans des immeubles nous avons soufflé les bougies et dégusté plusieurs gâteaux délicieux, tout ceci sous la houlette de notre charmante adjointe, Mme Suzanne Serafini. Merci à tous ceux qui ont œuvré afin que cette magnifique journée, pleine de gaieté, reste parmi les moments privilégiés de notre vie communale.



Samedi 15 et dimanche 16 septembre : 56^{ème} Fête des vendanges à Russin (voir page 34)

Autres manifestations diverses

Vendredi 26 janvier 2018	Inauguration du nouveau salon de coiffure, gérante : Mme Yannick Boeffard
Dimanche 18 mars	Mémère hiver
Mardi 10 avril	Séance d'information à la population sur la situation de la commune et les dossiers en cours
Samedi 21 avril	Concert annuel du Big-Band de Dardagny-Russin – salle polyvalente à Dardagny
Samedi 28 avril	Bal de printemps organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Russin
Vendredi 25 mai	Fête des voisins
Samedi 26 mai	Marché du terroir et de l'artisanat par les dames paysannes de

	Russin / Journée « Caves ouvertes »
Mardi 29 mai	Séance d'informations et participative avec l'entreprise Firmenich et les SIS, salle polyvalente de Dardagny
8, 9 et 10 juin	7 ^{ème} Festival champêtre des arts vivants de Russin
Vendredi 15 juin	Boum des écoles à la salle polyvalente de Dardagny
Samedi 22 juin	Fête de la Musique organisée par les dames paysannes de Russin, Préau de l'Ecole de Russin avec le groupe « Nasca »
Samedi 30 juin	Fête des écoles à la salle polyvalente à Dardagny
Mardi 25 septembre	Séance d'information à la population par les CFF
Du 5 au 14 octobre	Exposition de Mme Marie-France Riedo et M. Antonio Tolomeo, pastel
Samedi 20 et dimanche 21 octobre	Course de Côte de Verbois, organisée par le Norton Club
Samedi 3 novembre	Troc été / hiver de l'APE – Salle polyvalente à Dardagny
Samedi 24 novembre	Inauguration de la Nouvelle épicerie, nouvelle gérante : Mme Sandrine Demuylder
Du 2 au 5 décembre	Exposition de Mme Florence Chouet « le Svalbard-Winnie and me à la salle des sociétés à Russin
Samedi 1 ^{er} décembre	Soupe communale et décoration de l'arbre de Noël
Vendredi 14 décembre	Concert de Noël animé par le Big Band Dardagny Russin au Vignoble Doré
Jeudi 20 décembre	Concert de Noël des enfants des écoles à la salle polyvalente de Dardagny

PRIX DU MANDEMENT

Depuis 2014, les communes du Mandement (Dardagny, Russin et Satigny) attribuent le « Prix du Mandement ». Ce prix, d'une valeur de Frs 200.--, récompense chaque élève de classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire, pour autant qu'il habite sur l'une des trois communes et qu'il obtienne la meilleure moyenne annuelle, mais au moins équivalente à la note de 5.00. En 2018, il y a eu 2 lauréats à Russin. Toutes nos félicitations à Estelle Kuhn et Oureana De Oliveira Ferreira.

ACTIVITES SPORTIVES

Sorties Samedis de ski 2018 - Satigny-Russin-Dardagny

Ces sorties, au nombre de 5, ont été organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines. Adultes et enfants y ont participé soit en qualité de skieurs ou comme marcheurs et accompagnateurs. Le prix est de Fr 35.- pour les adultes et de Fr 30.- pour les enfants (comprenant le déplacement en car et l'abonnement de ski). Pour les déplacements sans abonnement de ski, le coût est de Fr 10.-. La participation de la commune de Russin est de Fr 1'016.70.



SERVICE SOCIAL

Traditionnelle visite de Noël aux personnes âgées, seules ou malades : L'exécutif a proposé, pour la deuxième année, une nouvelle formule conviant les personnes âgées, seules ou malades à un repas pris en commun au restaurant « La Chaumaz ». Cette journée a eu lieu le 9 décembre 2018 et a été fortement appréciée par nos 9 participants qui ont pu partager cet agréable moment donnant l'opportunité d'échanges d'idées très appréciées.

Repas des aînés : Le 22 novembre 2018, pour cet agréable rendez-vous annuel, nos 63 aînés ont été conviés à la salle communale.

Cette année, une nouvelle formule a été inaugurée, le traiteur « Palais Création » nous a servi un repas savoureux sur le thème de la journée « Chasse et pêche ».

Au menu : Rillettes de féra du lac légèrement fumées avec une enrubannée de viande séchée, son bouquet d'herbes fraîches et sa vinaigrette vierge ; civet de marcassin mijoté avec sa garniture chasse – courge, marron, poire pochée et spätzle ; sélection de fromages, Tarte caramélisée aux pommes du pays, Café et Pousse-Café.

Puis les enfants de l'école enfantine ont apporté la fraîcheur de leurs chants et poésies à nos aînés. Concernant l'animation, entre rigolades et émotions, la tombola a fait son grand retour. Nos papys et mamys ont terminé cette magnifique journée totalement ravis. Un très grand bravo à Mme Suzanne Serafini pour cette admirable organisation et à tous les membres du conseil municipal qui prennent grand soin de nos personnes âgées.



M. le maire et les membres du conseil s'activent sous l'œil vigilant des professionnels dans la cuisine

Sortie des aînés de Dardagny-Russin :

Le 17 mai 2018, 68 aînés des communes de Dardagny et Russin ont participé à la sortie annuelle. Destination : Après la visite de Trajets Jardins, association qui aide les personnes en rupture ou au chômage, nos aînés sont montés au Salève en téléphérique et pris le repas de midi au restaurant panoramique.

Ils étaient accompagnés par 6 membres des exécutifs et municipaux de nos 2 communes. Participation de Russin : Fr 2'871.60.

Nonagénaire : Félicitations à Mme Lucienne Porchet et M. Paul Arano qui ont fêté leurs 90 ans. Afin de marquer cet événement, les autorités ont adressé un petit présent accompagné de leurs vœux et félicitations.

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.00 est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait sentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et de santé/Meyrin: Depuis début 2007, notre commune dépend du CAS Meyrin. Le centre est géré par l'Hospice général. Il se situe dans le quartier de Meyrin : Rue des Vernes 20, 1271 Meyrin, Tél 022 420 65 30, email : Cas-meyrin@hospicegeneral.ch
Coût pour 2018 : Fr 4'352.--..

Dons pour associations en Suisse:

La commission sociale s'est réunie en novembre 2018 pour étudier les dossiers de demandes de subvention reçues.

57 dons à des œuvres de bienfaisance en Suisse ont été versés pour un montant total de Fr 7'200.--.

Aide humanitaire à l'étranger :

La commission sociale s'est réunie en novembre 2018 pour étudier les dossiers de demande de subvention reçus. Les structures œuvrant en faveur des enfants, des femmes et du développement durable (éducation, santé, gestion des ressources naturelles) ont reçu un soutien

Une aide s'élevant à Fr 19'000.- a été versée à 6 organisations, soit :

Association Métissage	6'000.-
Association Aetto Suisse	6'000.-
Association Mate Cocido Argentine	3'000.-
Les Amis Sentinelles	2'000.-
Association Les Amis Sakthi Children's	
Home en Inde	2000.-

Accueil d'une famille de migrants : Une famille de migrants a emménagé à Russin fin septembre 2017, c'est une famille colombienne, deux femmes Natalia et Lisette et un petit prénommé Santiago qui a commencé sa scolarité à l'école de Dardagny. Cette famille a été accueillie sur le territoire de la commune, avec le soutien de l'Hospice général et de plusieurs communiers. Ce projet a été rendu possible grâce à une jeune russoise qui a effectué son travail de maturité traitant de la situation des migrants. Cette opération reste une initiative privée et la commune n'est là que pour soutenir le projet.

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »

En 2004, la Résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées "Résidence Mandement". Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidants (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Ce transfert a été organisé avec l'aide des Services de la Protection Civile.

Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018, elle peut recevoir 30 résidants. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchi et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adapté à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes besoins que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au 31 décembre 2018, la Villa Mandement comptait 24 résidants.

La moyenne d'âge des résidants présents à cette date s'élevait à 54.66 ans (56.77 pour les femmes et 52,55 pour les hommes)

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998. Directrice : Lijana Krsteva.
En 2018, la moyenne d'âge des résidents présents s'élevait à 87.34 ans (87.39 ans pour les femmes et 87.30 pour les hommes). 18 pensionnaires étaient âgés de 90 ans et plus.
L'année 2018 a été l'année des 20 ans de la Résidence Mandement

Résidence La Plaine (ouverte en octobre 2016)

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physiques que mentales - 92 lits – Directrice : Brigitte Mottet

		Comptes 2017	Comptes 2018
<u>Produits</u>	Location immeuble	624'000,00	624'000,00
	SIG éco 21	0,00	16'957,00
	Rétrocession Eldora SA	0,00	997,00
	Total des produits d'exploitation	624'000,00	641'954,00
<u>Charges</u>	Entretien, réparation installations fixes	70'929,10	44'965,95
	Frais de bureau, administration	4'572,80	4'987,75
	Assurances	16'999,10	17'020,50
	Investissements (non activés)	2'194,60	0,00
	Divers	4'202,50	42'440,45
	Total des charges d'exploitation	98'898,10	109'414,65
	Résultat d'exploitation	525'101,90	532'539,35
<u>Résultat financ.</u>	Produits financiers	30'591,65	0,00
	Charges financières	-27,95	-35,67
<u>Amortissement</u>	Amortissement	263'898,28	274'704,34
<u>Provision</u>	Constitution réserve grands travaux	-196'000,00	0,00
	Bénéfice de l'exercice	95'767,32	257'799,34

		2017	2018
<u>Résultat net</u>	Résidence Mandement	-9'360,30	43'105,26
	Villa Mandement	0,00	-478'514,27
	Résidence La Plaine	1'218'486,43	1'114'901,13



Résidence EMS à La Plaine
Elle bénéficie d'une situation géographique privilégiée en campagne avec terrasses et jardins privés

BÂTIMENTS

Principaux travaux effectués

Mairie de Russin

(Entreprise Maulini) : Intervention pour infiltration d'eau à la mairie : Fr 2'091.50-

Nouveau local d'archives

Ecole et salle communale

Plâtrerie, peinture (entreprise Berchten) : Fr 11'923.--

Peinture et menuiserie extérieures (entreprise Berchten) : Fr 24'000.-

Remplacement du circulateur du chauffage ainsi qu'un disjoncteur électrique de l'école: Fr 3'693.05

Local Bar jeunesse, réaménagement

ACF Management - éclairage : Fr 6'403.32

Entreprise Pauchard, ciment : Fr 3'636.00

Nouveau local d'archives

L'ancien congélateur a été débranché et un déshumidificateur a dû être installé.

Ce local a été aménagé de façon à recevoir les archives communales qui sont à l'étroit à la mairie. Le compactus sera installé en 2019, un budget est prévu à cet effet.

Congélateur

Un nouveau local contenant 109 cases a été aménagé dans la nouvelle partie des sous-sols, avec un accès facile près du garage.

La location a eu un très grand succès, très peu de cases restent libres. Nous avons d'excellents retours des utilisateurs.

De nombreuses cases sont louées, soit 64 pour 2018. Un budget devra être prévu en 2019 pour un prochain réaménagement en local d'archives.

ROUTES – EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures. En 2018, il n'y a pas eu de grandes dépenses.

Coteau de Verbois / Chemin Mauregard

Suite aux pluies diluviennes un drain a cassé dans le terrain du coteau de Verbois, le débit d'eau était important. Une ouverture du terrain a été nécessaire et des tuyaux en PVC ont été remplacés. Fr 4'367.23

La Chaumaz

Pour évacuer l'eau de surface sur le chemin de La Chaumaz, la pose d'un regard grille a été installé permettant ainsi l'écoulement en direction des canalisations des eaux pluviales. Coût Fr 11'319.25

Prestations géométriques de hkdgéomatique : Fr 2'897.15

Route des Molards

Deux panneaux « chaussée déformée » ont été placés, soit un à la sortie du village, direction la Chaumaz et l'autre vers le «ruclon», direction Russin. Coût Fr 1'675.80.

Chemin Pré-Jonas

Enrobé posé par l'entreprise Colas : Fr 23'213.25

Revêtement de la route du Mandement

La réfection du revêtement a eu lieu mi-juillet à la route du Mandement, sur le tronçon du Pré-Jonas/cimetière. Les marquages, pose et fournitures des panneaux OSR 4.18 ont été réalisés suite aux travaux de reprofilage : Fr 2'613.60.

Remise à niveau des couvercles par Colas, travaux coordonnés avec la campagne de reprofilage route du Mandement: Fr 7'206.40.

Reprise des collecteurs par Sogeca suite aux travaux des SIG Route du Mandement : Fr 14'168.20

Chemin de la Croix-de-Plomb

Suite aux travaux des CFF, la route d'accès (dernier bout du chemin de la Croix-de-Plomb) a été remis en ordre.

Remplacement d'un regard par l'entreprise Béchaz : Fr 3'607.95

Route du Mandement et chemin de la Croix-de-Plomb

Une demande de fouille pour déploiement haut débit Swisscom (tirage d'une fibre optique) a été délivrée par la commune. (ces travaux seront entrepris en 2019)

Pose de Signalisation

Déplacement de 2 panneaux existants « Gare de Russin » et « Parking » sur le mât rallongé du panneau STOP au chemin Pré-Jonas.

Pose d'un panneau cimetière sur la route du Mandement

Pose du panneau OSR 3.01 STOP au débouché de la route des Molards sur la route des Baillets :

Coût : Fr 4'882.65

Eclairage au chemin des Christophes

Fin juin 2018, le remplacement et l'adjonction de deux luminaires supplémentaires sur les poteaux en bois situés audit chemin ont été installés. Coût Fr 11'965.45

Verbois

Nuisances sur la route de Verbois. L'OCT doit nous proposer des aménagements possibles pour réduire le bruit dans la montée. De nouvelles affiches A1 ont été posées.

Carrefour de Verbois

La proposition d'un giratoire dans le projet d'aménagement du carrefour de Verbois n'est pas retenue par la DGT pour le moment.

Etude de stationnement dans le village

Le Conseil municipal s'est penché sur une étude de faisabilité du stationnement dans le village en donnant mandat au bureau d'études Trafitec.

M. Savary, en charge de ce dossier poursuit cette étude.

Devis : Fr 8'500.00.

Route du Mandement

Reprofilage de la route du Mandement (tronçon compris entre le chemin Pré-Jonas et l'entrée du village de Russin en direction de Satigny) a été effectuée en juillet 2018.

Dans un premier temps, l'étude se portera sur le centre du village, début du chemin de la Croix-de-Plomb, et du chemin Pré-Jonas, route Mandement, devant l'épicerie, chemin des Christophes. Ensuite l'étude s'élargira éventuellement pour le développement des alentours. Les points délicats à étudier sont : cheminement des piétons, débouché des véhicules sur la route du Mandement, stationnement sauvage, élargissement du trottoir route du Mandement.

L'élargissement provisoire du trottoir de la route du Mandement a été installé début du mois d'octobre. Les marquages, ligne de guidage et potelets ont été effectués.

Les plans d'aménagement routiers à l'étude pour la mise à l'essai « Zone 30 » ont été réalisés.

La durée de l'essai débute en octobre 2018 et sa fin est présumée septembre 2019, permettant ainsi une meilleure vision.

L'objectif de cet essai permet de vérifier le bon déroulement du trafic automobile du fait de la réduction de la largeur de la chaussée (au profit du trottoir élargi), en termes de fluidité du trafic et des vitesses pratiquées.

Début 2019 des synthèses seront faites.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Hameau des Baillets

Abattage d'arbres « Environnement 2000 » Fr 5'800.00

Divers

Décoration florale dans la commune Fr 1'185.00

Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin

Avec l'augmentation du nombre de candélabres (+10 en deux ans) la consommation électrique de l'éclairage public a baissé de manière substantielle, preuve que les nouvelles technologies fonctionnent (LED).

La redevance annuelle pour 2018 s'élève à Fr 19'512.89 et sera versée le 29 mars 2019.

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré).

CIMETIERE

	Russin											
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépôt d'urnes	2	1	3	--	--	--	1	2	4	2	2	1
Nombre d'inhumations	1	0	1	1	1	--	1	--	--	--	1	1

Cimetière

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

CANALISATIONS

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

Assainissement des eaux de la commune de Russin – SIG Concept

La Commune de Russin a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau d'assainissement à SIG pour les années 2018 à 2022.

Assainissement de Verbois

L'Etat assume financièrement l'étude de faisabilité et les coûts inhérents aux travaux ainsi que la partie des appels d'offre des mandants d'ingénieurs et de réalisation. La commune a reçu une garantie écrite de cette prise en charge par le FIA.

Par la suite, le collecteur devient propriété de la commune et l'entretien est assuré via le FIA.

CFF

Diminution des exutoires d'eaux pluviales à la suite des travaux réalisés par les CFF sur les champs situés en amont de la gare (côté Satigny). Les CFF se sont engagés à rapidement améliorer la situation actuelle en remplaçant certaines grilles et en refaisant l'entonnoir du collecteur principal. Une amélioration plus globale sera faite lors du réaménagement des quais prévu vers 2019.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée.
Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.



Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de janvier, avril et septembre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie - Chemin des Christophes – centre de voirie :

Situé devant les locaux « feu » et « voirie, cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets:

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon du mardi au vendredi de 14h30 à 19h30 et les samedi et dimanche de 09h30 à 17h00.

Containers à Verre / Papier / PET

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin de la Croix-de-Plomb.

4 containers à PET ont été complétés pour les secteur Croix-de-Plomb, Molards, Verbois et Baillets.

P'tite poubelle verte

P'tite poubelle verte : 2 sites : voirie et route des Molards et déposé des patchs anti-odeurs dans les containers.

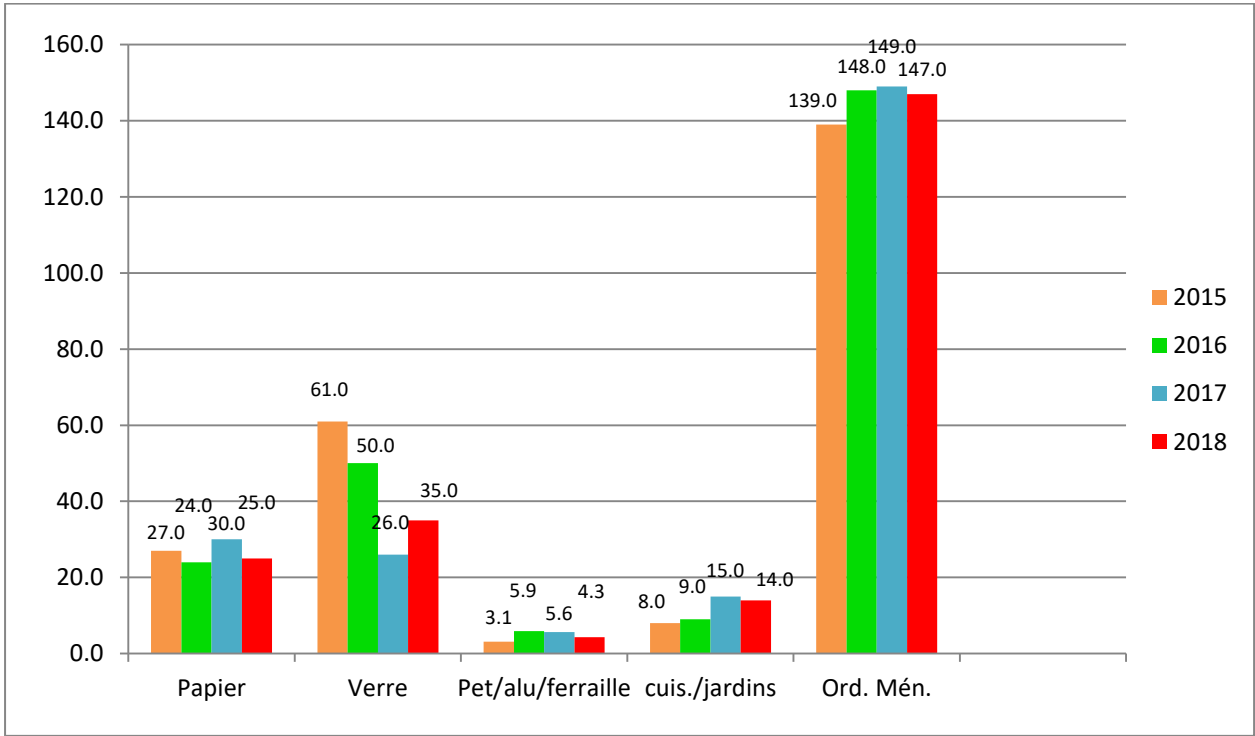
Route des Molards

Les déchets de jardins ne doivent plus être déposés à la route des Molards, mais dans les bennes prévues à cet effet au chemin des Velours. Les entreprises d'entretien des parcs et jardins et tous les professionnels doivent déposer les déchets vert sur le site de Châtillon, la déchetterie communale étant réservée aux privés. Une benne a été installée pour les déchets compostables.

Statistiques :

Déchets (en tonnes)	2015	2016	2017	2018	variations 17/18
Papier	27	24	30	25	-16,7 %
Verre	61	50	26	35	+34,6 %
PET / Alu / Ferraille	3.8	5.9	5.6	4.3	-23,2 %
Déchets cuisine/jardin	8	9	15	14	-6,7 %
Ordures ménagères	139	148	149	147	-1,3 %

Comparaison tonnage déchets



Seule l'entreprise Transvoirie assure la levée des ordures ménagères. Serbeco avait pour mandat de vider les différents conteneurs de tri de la déchetterie. Son mandat s'est terminé au 1^{er} juin 2016.

Des conteneurs aériens ont été acquis et installés sur les divers emplacements. En offrant à la population un plus large choix de tri, cela devrait nous permettre de réduire la production d'ordures ménagères et obtenir un taux de recyclage de moins 50% d'ici 2019, condition impérative pour ne pas être soumis à la taxe au sac.

L'établissement d'un règlement « Gestion des Déchets » a été validé par le conseil municipal le 31 janvier 2017, entrée en vigueur le 3 mars 2017.

De nouveaux dépliants présentant les points de récupération sont prévus.

Un règlement de collecte des déchets « industriels » avec une table de tarification a été élaboré.

Déchets de cuisine : suite à la demande d'une régie et l'intérêt porté par un grand nombre de personnes, la commune a élaboré un règlement concernant les déchets organiques

L'opération de la « P'tite poubelle verte » a été lancée début 2017. Afin de diminuer le volume des déchets, la commune a décidé de valoriser les déchets de cuisine en fournissant à ses habitants de « petites poubelles vertes ». La campagne de distribution des poubelles vertes a remporté un franc succès. Quasi tous les ménages de la commune sont équipés d'une petite poubelle verte.



L'objectif pour 2018 est de parvenir au seuil des 50% des déchets recyclés. Pour 2018, l'inventaire des déchets organiques de la commune se monte à 5.45 tonnes (2017 = 5.09 tonnes).

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La commune a délivré la subvention cantonale de Fr 250.- pour l'acquisition de vélos électriques jusqu'au 31 décembre 2018. 7 personnes ont acquis des vélos électriques en 2018.

PARKING SEMI-ENTERRE

Montant des dépenses 2017 : Fr 632'355.43 (montant cumulé Fr 6'448'489.-- depuis 2012).
Marquage au sol du parking et voies d'accès ont été réalisés en 2017.
Inauguration du parking semi-enterré de Russin le 24 février 2017

Le parking est en fonction depuis le 15 janvier 2017, sa capacité de 39 places a été augmentée à 41 places à fin 2018.

Compte d'exploitation parking

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers (place avec abonnement)	22'580.00	
	Recettes caisse parking 12'554.45	12'554.45	
	Total recettes		35'134.45
<u>Dépenses</u>	SIG eau-électricité	7'778.45	
	Divers contrats de maintenance et mise en place caisse	10'853.95	
	Swisscom – barrière	1'169.10	
	Total dépenses		19'801.50
	Bénéfice d'exploitation		15'332.95

SERVICE DU FEU



La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

M. Frédéric Hiller a remplacé M. Antonio Guidi au poste de commandant de la compagnie le 1^{er} janvier 2014. Au 31 décembre 2018, la compagnie de sapeurs-pompiers n° 101 comprend 48 hommes (y compris les officiers).

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2018

Effectif au 31 décembre 2018 : 48

Retraite au 31 juin 2018	Four. Wohlers Pierre Alain Sgtm Jeanrenaud Yves Cpl. Pedrosa José au 31 décembre Cap. Hiller Frédéric
--------------------------	--

Démission au 20 avril	Sap. Deshusses Mathias
Radiation au 5 novembre	Sap. Mouthier Sébastien
Recrutement pour le 1er janvier 2018 :	Asp. Cardetas Diogo
le 28 février	App. Neuhaus Philémon
le 1er octobre Sap.	Mühlemann Bastien

Exercices de compagnie

3 mars Exercice (Russin)
21 avril Exercice (Dardagny).
9 juin Exercice (Russin)
3 novembre Exercice (Dardagny)

Exercices appareils respiratoires		23 mars
		04 mai
		23 mai
		22 juin
		14 décembre
Exercice groupe antichute		22 février
Réunions des cadres		19 février
		10 avril
		28 mai
		29 octobre
Réunions d'Arrondissement Rhône-Lac		Le 1 ^{er} février à Russin
		Le 19 avril à Céligny
		Le 14 juin à Vernier
		Le 18 octobre à Collex-Bossy
		Le 15 novembre à Satigny
Formations : Ecole de commandants Cours antichute		Plt Heiniger Vincent Sap. Tièche Christian
	Ecole de formation de sapeurs-pompiers	
		Asp. Hiller Kévin Asp. Thullen Marie Asp. Calame Loïc Asp Santimaria Emilien Asp. Suter Rogerio
Ecole de sous-officiers		Sap. Tièche Christian Sap. Delesderrier Sébastien Sap. Monnier Vincent Sap Dussuet Raphaël
Cours pour véhicules du service du feu		Sap. Beck Philippe
Interventions		
	3 janvier	Prévention-Voie publique-Arbre– - Malval et Essertines 1283 Dardagny
	5 janvier	Alarme-Inondation Route de Mauregard 42 1281 Russin
	17 janvier	Alarme-Déblaiement voie publique arbre Route de Malval 121 1283 Dardagny
	21 janvier	Alarme-Inondation-Bâtiment Route de la Donzelle Hangar du CHAD 1283 Dardagny
	25 février	Alarme-Prévention-Bâtiment Route de Challex 23 1283 Dardagny
	10 mars	Alarme-Inondation-Bâtiment-Appartement Chemin du Rail 10 1283 Dardagny
	10 mars	Alarme-Incendie-Nature-Détritus Route de Chalomont 1283 Dardagny
	2 juin	Destruction-Insectes-Nuisibles Route de Challex 17 1283 Dardagny
	6 juillet	Animaux-Récupérations-Anes en liberté Route du Mandement 491 1283 Dardagny
	21 juillet	Animaux- Destruction-Insectes Route du Mandement 1 Mairie de Russin
	6 aout	Alarme-Inondation-Bâtiment Chemin du Rail 5A 1283 La Plaine

4 septembre	Animaux-Récupération Route de Challex 19 1283 Dardagny
26 octobre	Alarme-Fumée-Nature Route de la Tuilière 1283 Dardagny
30 octobre	Installation à sécuriser suite accident Arrêt TPG Moulin Route de la Plaine 1283 Dardagny
9 décembre	Déblaiement-Voie publique-Arbre Route du Mandement 1281 Russin
Activités État-major	
17 janvier	Rapport annuel de l'OCPAMM
3 février	Visite de l'école de sapeurs-pompiers classe I
7 février	Pré assemblée générale de la fédération des sapeurs-pompiers
8 février	Repas et discussion avec l'état-major de la 101
24 février	Assemblée générale de la caisse de secours au Grand Saconnex
10 mars	Assemblée générale de la fédération genevoise des sapeurs-pompiers
4 avril	Instruction aux jeunes sapeurs.
11 avril	9 avril Validation des comptes 2017
28 avril	Présentation du nouveau dispositif ORCA par le SIS.
22 mai	Visite de l'école de capitaines
29 mai	Visite de l'école de sapeurs-pompiers classe II
3 juin	Information à la population des risques liés à l'entreprise Firmenich
8 juin	Marche pour CANSEARCH. deux pompiers à disposition
13 juin	Repas avec les commandants « classe 2012 »
19 juin	Présentation du nouveau mode d'inspection des compagnies de S.P.V.
20 septembre	Visite des jeunes sapeurs du Mandement
27 septembre	Rapport technique des chefs de corps de sapeurs-pompiers du canton de Genève
3 octobre	Assemblée générale extraordinaire de la fédération genevoise des sapeurs-pompiers.
3 novembre	Réunion à la mairie de Russin pour la présentation du Budget 2019
7 novembre	Dernier exercice avec la cérémonie de départ de M. Hiller
10 novembre	Assemblée de la caisse de secours à Bellevue
22 novembre	Visite de l'école de sous-officiers
11 décembre	Repas avec l'état-major de Satigny (à Satigny)
14 décembre	Dernier exercice des jeunes sapeurs.
	Dernier exercice des porteurs

Missions diverses :

15 mars	Mise à disposition de deux sapeurs pour la Mémère Hiver
30 juin	Fête des promotions, escorte du cortège
1er août	Fête nationale du 1er août, sécurité feu
8 décembre	Cortège de l'Escalade, escorte cortège

Activités de l'amicale de Dardagny :

12 janvier	Repas de l'amicale Dadagny
6 mai	Grillade avec les familles
11-12 mai	Vente de géraniums, Malval
26 mai	Caves ouvertes (sécurité parking + vente verres)
Du 6 au 9 septembre	Voyage de l'amicale à Dublin

Activités de l'amicale de Russin

28 avril	Bal des pompiers de Russin
Du 10 au 13 mai	Voyage de l'amicale à Lisbonne.
1er août	Organisation du 1er août
15 et 16 septembre	Fête des vendanges
7 décembre	Repas de fin d'année de la section Russin

L'année 2018 a été plus calme que 2017, aucun embrasement sur le plateau de Russin, tant mieux ! Cependant beaucoup de dégâts dus à la nature, entre autres, inondations ou arbres déracinés. Dans ces situations il est très agréable d'avoir au sein de la compagnie des agriculteurs disponibles avec leurs moyens techniques très appréciés.

En 2018 quatre sapeurs ont effectué leur école de sous-officiers, trois sont prévus pour 2019. Ceci est très positif et va permettre à la compagnie d'avoir à nouveau un effectif de sous-officiers acceptable pour le bon fonctionnement de celle-ci.

Trois sapeurs ont rejoint la compagnie en 2018, et six sapeurs l'ont quittée.

La formation des nouveaux sapeurs suit son cours.

La compagnie a également été sollicitée pour les diverses manifestations communales.

L'année 2018 a malheureusement été marquée par la perte de deux retraités, le sergent Daniel Jayet, et le premier lieutenant, Gérard Porchet.

L'effectif de la compagnie peut toujours être considéré comme excellent, mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sapeurs pour remplacer les départs. Il faudrait maintenant garnir la section de Russin.

Je remercie encore les magistrats de Dardagny et Russin pour leurs confiances, et souhaite beaucoup de plaisir et succès au nouveau commandant, Monsieur Vincent Heiniger.

Longue vie à la 101

Compagnie des sapeurs-pompiers
Dardagny-Russin
Cap. F.Hiller

<u>Comptes 2018 du groupement intercommunal</u>	<u>Comptes 17</u>	<u>Budget 18</u>	<u>Comptes 18</u>
Visites médicales	1 255,00	1 050,00	300,00
FGSP, FSSP	1 796,75	2 619,00	2 137,15
Acquisition véhicules, matériel, équipements	24 195,80	12 015,00	12 101,10
Achat fournitures diverses	709,00	2 500,00	1 938,60
Entretien par tiers	1 412,65	1 000,00	
Entretien matériel et mobilier	3 630,40	3 000,00	5 276,90
Cours et formation	8 128,20	10 451,00	9 879,15
Indemnités sapeurs-pompiers	28 950,00	29 800,00	28 250,00
Assurances indépendants	0,00	150,00	349,85
Assurances et impôts véhicules	3 373,50	6 977,00	3 311,05
Frais administratifs	1 058,40	500,00	2 036,40
SIS abonnements / concessions radios	6 826,95	18 400,00	14 785,10
Frais divers	4 377,10	2 560,00	5 786,20
Charges totales	85 713,75	91 022,00	86 151,50

Répartition des charges 2018 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,4%) :	Fr. 19 298,00
Dardagny (77,6%) :	Fr. 66 853,50
Total charges du groupement :	Fr. 86 151,50



Cap Heiniger Vincent (gauche) remplaçant Cap Frédéric Hiller, entourés de MM. Alain Hutin, maire de Russin et Pierre Duchêne, maire de Dardagny

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée au SIS s'élève pour 2018 à Fr. 26'209.00.

Intervention du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 10 reprises, soit :

- 1 pour alarmes automatiques
- 1 pour déblaiements
- 1 pour incendies
- 2 pour matières dangereuses
- 1 pour sauvetages
- 1 pour technique
- 3 interventions ambulances

JEUNES SAPEURS POMPIERS - MANDEMENT

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Effectif de jeunes sapeurs pompiers au 31.12.2018 : 27 répartis ainsi :

- Satigny : 14
- Dardagny : 12
- Russin : 1

Nous ne pouvons que remercier le capitaine Frédéric Gaillard et ses collègues pour leur initiative en la matière ainsi que pour les résultats obtenus.

Fr 2'400.—de soutien ont été versés en 2018

Recrutement

La compagnie est toujours à la recherche de jeunes, souhaitant devenir sapeurs-pompiers.



PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place afin de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard, ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile, M. le Conseiller administratif de Meyrin Pierre-Alain Tschudi. Coût pour Russin en 2018 : Fr 4'519.--

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de police de Blandonnet. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les problèmes qui touchent notre commune et ensemble cherchons les meilleures solutions pour les régler. Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale. A l'échelle communale nous avons depuis lors, perdu tout contact avec la police de proximité, les ilotiers étant désormais cantonnés à Versoix !

L'adjudant Cédric Segapelli, rattaché au poste de Versoix et Blandonnet, a la charge de la police de proximité du Mandement.

Contrôle parking en zone bleue

Dès le mois d'octobre, M. Pierre Vuissoz, assermenté, glisse des avertissements sur le pare-brise des véhicules mal garés signalant qu'il les amendera à partir du 1^{er} janvier 2019.

SwissContrôle (anciennement Safety Management) : Le conseil municipal a mandaté l'entreprise SwissContrôle (anciennement Safety Management) entreprise de sécurité, pour effectuer une tournée sur la commune, 3 fois par semaine, les jeudi, vendredi, samedi et les veilles des jours fériés. La commune de Russin n'a pas de police municipale. Coût en 2018 : Fr 7'698.60.

Garde-champêtre : M. Gérard Bétrisey assume depuis le 1^{er} janvier 2002 la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement. En 2012, M. Pierre Vuissoz remplace M. Richard Plan.

Le 12 septembre 2018, M. Eddy Jotterand a été assermenté par les exécutifs de Satigny, Russin Dardagny conformément à la loi sur la prestation des serments. M. Jotterand, garde-récolte auxiliaire remplaçant M. Gérard Bétrisey, actuellement souffrant.

Coût pour notre commune en 2018 : Fr. 1 102.50.

Médailles de chiens : La commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2018, la mairie a vendu 30 marques de contrôle pour chien (31 en 2017) (33 en 2016) / (25 en 2015) / (20 en 2014) / (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 34 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

CFF – RER Genève – La Plaine – modernisation des gares

Travaux à la gare de Russin :

Dans le cadre du projet Léman 2030 et plus spécialement de l'augmentation de la capacité de la ligne Genève-La Plaine, les CFF ont organisé le mardi 25 septembre 2018 à Russin, une séance d'information publique, avec une présentation au sujet du chantier de modernisation de la gare de Russin.

Les quais de la gare de Russin vont être aménagés et allongés, prolongement (160 mètres) et rehaussement des quais, avec modernisation des accès (libre de marche) et des installations.

Les travaux ont débuté novembre 2018, la fin des travaux est attendue en octobre 2019, l'accès est garanti par le passage à niveau.

Lors des travaux, il n'y aura pas de suppression de train dans la première phase et le passage à niveau n'a pas été fermé pendant les vendanges.

La guérite restera à l'identique, nous avons fait classer le bâtiment.

Les éclairages de la montée de la gare ont été installés, il s'agit des mêmes candélabres qu'à la route des Molards.

TPG : Les TPG assurent pour la ligne « X », par l'intermédiaire de l'entreprise Globe Limousine, 16 courses journalières aller-retour La Plaine-Chancy, 2 courses La Plaine-Russin, 6 courses La Plaine-Dardagny et 2 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires.

Depuis le 11 décembre 2016, le service à la demande Proxibus et Télébus a été abandonné au profit d'une nouvelle ligne régulière desservant les hameaux des communes de Russin et Dardagny. Cette ligne « P » comporte 25 aller-retour journaliers entre La Plaine et Russin pendant la semaine et 18 aller-retour pendant le week-end.

Transport de la clientèle ligne « P » en 2018 pour Russin

Statistiques 2018

Commune	Arrêt	Nombre de montées
Russin	La Chaumaz	1 072
Russin	Les Baillets	1 012
Russin	Noirettes	1 102
Russin	Russin-Noirettes	616
Russin	Russin-Village	<u>13 180</u>
Total		<u>16 981</u>

Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût du Noctambus pour Russin en 2018 (Fr 2'149.- + Fr 500.- des courses supplémentaires dans le cadre de la fête des vendanges : Fr 2'649.-).

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.00 par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend également des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr 45.00 pour les habitants de Dardagny et de Fr 50.00 pour les habitants hors commune.

POSTE

Le bureau de poste de La Plaine a définitivement fermé ses portes le 31 mai 2016. Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

Fête des vendanges

15 et 16
septembre
2018



Céline Van Till, marraine de cette 56^{ème} édition

Compte-rendu de la 56^{ème} FDV de Russin 2018

Comme pour chaque édition, la préparation de la 56^{ème} FDV a débuté en novembre de l'année précédente. Elle fût marquée par certains problèmes internes et externes qui ont fait l'objet d'une assemblée extraordinaire des délégués. La volonté et la cohésion du comité, ainsi que le soutien des sociétés membres ont permis de faire face à ces difficultés en trouvant des solutions adaptées.

Les nuages organisationnels du début d'année ont, pour le plus grand bonheur de tous, laissé la place à un soleil radieux qui a brillé tout au long du week-end de fête. L'absence du marché du terroir et de l'artisanat en est presque passée inaperçue.

Sous cette météo extraordinaire, la 56^{ème} FDV a certainement été celle de tous les records. A tel point que le samedi vers 21h00, la quasi-totalité des victuailles prévues pour le week-end ont été vendues. Un travail remarquable et une entraide sans faille ont permis de ravitailler toutes les buvettes pour le dimanche. Ainsi les 30 à 40 mille visiteurs qui sont venus à Russin furent comblés.

Tout a été réuni pour que la FDV tienne, encore une fois, ses engagements et ses traditions. Les buvettes avec leurs concerts live, la fête des enfants, le traditionnel cortège du dimanche avec ses nombreuses formations musicales et chars fleuris, le cours d'introduction à la dégustation (avec cette année un accord fromages-vins) étaient au rendez-vous pour réjouir nos convives et mettre à l'honneur les produits du terroir, dans les assiettes et dans les verres. Petits et grands, familles ou amis, connaisseurs ou amateurs ont pu profiter de cette ambiance festive et chaleureuse.

Cette magnifique édition a surtout remonté le moral des troupes ! C'est avec ferveur que nous préparons la 57^{ème} !

Encore un immense merci à nos bénévoles, aux membres du comité d'organisation, aux paysans et habitants de Russin, à nos autorités communales, à nos partenaires et sponsors, sans qui rien ne serait possible.

Vive la FDV de Russin, Vive Russin !

Christian TIECHE, Président

Pour 2018, la Commune a octroyé à la Fête des Vendanges une subvention exceptionnelle de Fr 3'000.--, elle a également participé à la décoration de cette fête à hauteur de Fr 500.- ainsi que les frais de la FAS'E (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) pour Fr 617.-,

FINANCES DE LA COMMUNE

Le plan comptable est modifié, c'est-à-dire que le nouveau plan comptable, le MCH2, vient de remplacer l'ancien, le MCH1, rendant les comptes publics plus transparents et plus comparables entre eux. Les comptes publics sont désormais axés sur la situation réelle (image fidèle) et moins sur la gestion budgétaire (politique)

Les comptes de clôture 2018 se présentent ainsi :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2018	
	Chf	Chf
Revenus		2'724'260
Charges courantes	1'488'266	
Amortissement du patrimoine administratif	80'453	
Excédent	1'155'541	
Total	2'724'260	2'724'260

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2018 Chf
Impôts personnes physiques (PP)	1'701'795
Impôts personnes morales (PM)	41'277
Taxe professionnelle	3'820
Fonds de péréquation	74'564
Redevance SIG	21'032
Subventions diverses cantonales	11'560
Locations et recettes diverses	16'981
Revenus sur bien-fonds patrimoine financier	63'382
Revalorisation des titres	757'084
Revenus et intérêts	32'765
Total	2'724'260

DETAIL DES CHARGES

	comptes 2018 Chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	603'965
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	63'583
Enseignement et formation	72'600
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	68'653
Sécurité sociale / institution jeunesse / famille	198'304
Routes communales / trafic / transports	97'642
Protection environnement et des eaux / déchets / cimetière	139'135
Amortissements patrimoine administratif	80'453
Finances et impôts / immeubles et biens-fonds du PF	244'385
Total	1'568'720

Les chiffres sont arrondis au franc.

Suite à une situation financière plus favorable pour la commune, le conseil municipal a décidé de baisser son centime additionnel en 2012 de 51 à 42, puis à 40 en 2015.

Le détail des comptes se trouve à la fin de ce rapport.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

La construction de logement induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que dans d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fond est doté de Fr 25'000'000.-. La participation des communes est de Fr 23'000'000.- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr 2'000'000.-.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

M. Alain Hutin
M. Hubert Rossi
M. Rinaldo Amacker

Président
Vice-président
Trésorier

Nommés par le Conseil municipal

Mme Sylvie Desbaillet, MM. Olivier Favre et Pierre-Alain Wohlers

Elus par cooptation

MM. Guy Julini et Nicolas Yerly, membres.

Organe de contrôle

M. Eric Solèr

Nos immeubles situés du 333 - 347 route du Mandement sont gérés par la Régie Baezner depuis le 01.01.2010.

M. Alvaro Marques (100%) dont 20% pour la Fondation, concierge des immeubles de la Fondation du logement de la commune de Russin et 80% pour la commune. La mairie perçoit le salaire du concierge (part de la Fondation) directement de la régie ceci dans un but de simplification du travail de gestion.

Travaux

L'entretien de nos immeubles est correctement assuré et la situation comptable est saine.

M. Hutin essaye toujours de contacter des privés pour acquérir des terrains dans le but d'éventuelles constructions de logements, malheureusement, en vain.

Les comptes ont été approuvés par le conseil de Fondation le 9 avril 2019. La comptabilité est tenue par la Fiduciaire BfB. L'audit a été réalisé par la Fiduciaire de Rive.

Les diverses réserves spéciales figurants dans les capitaux propres au 31.12.2017 ont été reversées aux résultats cumulés des années précédentes lors du retraitement MCH2., L'excédent e revenu ressortant de résultats de l'année s'élève à Fr 29'374.77 et sera viré dans les résultats cumulés des années précédentes.

Les comptes de la Fondation sont sains.

Ancienne Epicerie de Russin

En mai 2018, Mme Marques, gérante de l'épicerie, et pour des raisons de santé a dû cesser son activité en date du 9 juillet 2018.

Il est important de préserver cette activité commerciale qui est bénéfique pour toute la population et surtout pour la vie dans la commune, le bureau de Fondation a lancé un appel d'offre pour la reprise de ce commerce. Trois candidats se sont manifestés. La candidature qui a été retenue est celle de Mme Sandrine Demuylder, sa proposition de créer un emplacement café-traiteurs a été considérée comme bonne pour notre commune et a été retenue

Travaux

Des travaux conséquents ont été entrepris dans l'arcade:

- L'installation électrique a été refaite car au fil des ans des modifications non conformes avaient été réalisées. Le tableau a été remplacé ainsi que l'éclairage.
- Une modification de la porte automatique pour respecter les nouvelles prescriptions
- Les locaux situés à l'arrière ont été repeints, l'épicerie a été agrandie
- Le carrelage a été réparé sur une partie du local
- La porte arrière a été remplacée pour prévenir les effractions et amener de la lumière
- Les WC ont été refaits pour la clientèle
- Une ventilation a été posée
- Du mobilier a été installé et les frigos déplacés.

L'inauguration a eu lieu le 21 novembre 2018.

Coiffure Nouvel'Hair

Situé au cœur du village de Russin, le projet proposait la transformation de l'ancien local de poste en arcade commerciale. La Fondation pour le logement tenait à rafraîchir l'image de ce bâtiment et trouver une harmonie sur l'ensemble de la façade. L'idée a été de remplacer les menuiseries métalliques grillagées par des menuiseries en chêne vernis naturel dans la continuation des fenêtres des logements situés au 1er étage.

Les travaux réalisés :

- L'assainissement du local existant
- Isolation thermique complète des murs et isolation phonique du plafond
- Création d'une nouvelle zone sanitaire (cuisinette et toilette)
- Transformation de la façade et remplacement des menuiseries.

Ces rénovations répondent aux qualités thermiques demandées aujourd'hui. Des réaménagements intérieurs ont optimisé l'espace afin d'accueillir une activité commerciale, un salon de coiffure.

Le salon de coiffure Nouvel'Hair a été inauguré le vendredi 26 janvier 2018.

La Commune et la Fondation avaient à cœur de proposer aux russinoises et russinois une place du village animée et accueillante.

DIVERS

Décoration du sapin

Bravant les frimas de décembre les conseillers municipaux ont décoré le traditionnel arbre de Noël sur la place du Mandement. Les russinois ont eu grand plaisir à découvrir un arbre, qui selon les vœux de Madame l'adjointe, fut vêtu cette année, d'or et rouge, dont les guirlandes scintillantes ornèrent et égayèrent le cœur du village.

Soupe populaire du 1^{er} décembre 2018

En l'absence de M. Yves Glatz, la soupe populaire, devenue tradition dans notre commune a été préparée cette année, par Monsieur le Maire et ses acolytes les conseillers municipaux, le défi a été relevé avec brio. Le service a été assuré par les élus et comme à l'accoutumée a remporté un grand succès.

Fête des voisins

Comme chaque année, la mairie de Russin, met à disposition des habitants tables et bancs (à prendre devant le local voirie) pour cette fête traditionnelle.

Site internet

Un nouveau site internet a été repensé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Vous pouvez le consulter à : www.russin.ch.

Papyrus

Rapport d'activités de Papyrus 2018

En février, sur proposition de Stéphane Pecorini, nous avons organisé une séance qui a réuni les représentants d'une dizaine de Mémoires genevoises et de France voisine ainsi que Messieurs Nicolas Schaetti, Alexis Rivier de la Bibliothèque de Genève et Patrick Auderset de la Fonsart – Notre Histoire.ch, afin de préparer la journée du 24 mars consacrée au Festival « Histoire et cité » à Genève.

Lors de ce festival, des professionnels ont présenté leur travail et initié les participants à la pratique de la numérisation des documents et à leur utilisation. Ils ont rendu attentifs les personnes intéressées aux problèmes juridiques, de droits d'auteur, du droit de la personnalité etc.

Nous avons également assisté à la numérisation de très grands documents tels que des plans anciens et fragiles à l'aide d'un scanner performant.

Les Mémoires du canton se sont réunies en octobre dans la commune de Plan-les-Ouates. Monsieur Jean-Claude Brussino qui anime Autrefois Genève nous a présenté son travail de recherche et d'édition de photos et de films anciens pour le compte de la radio locale Léman Bleu.

Le Groupement agricole, société coopérative de Russin a fêté son centième anniversaire en novembre. A cette occasion Papyrus a été sollicité pour rédiger un texte retraçant l'histoire de cette société.

Papyrus a répondu à une demande de monsieur Christian Vellas concernant la croix d'Aire-la-Ville érigée en souvenir d'une querelle entre les paysans de Russin et ceux d'Aire-la-Ville en 1755. Monsieur Vellas est à la recherche de sujets pour un nouveau fascicule de la série « Genève insolite et secrète ».

Un de nos membres nous a suggéré de nous intéresser aux demi-muids utilisés par les viticulteurs de notre région pour amener la récolte de raisin à la cave du Mandement. Pourquoi les a-t-on peints ? Qui en a eu l'idée ?

La recherche est en cours.

En ce qui concerne les gâteaux polonais, la recherche est à bout touchant. Encore quelques détails à trouver !

Stéphane Pecorini se charge de mettre au point un site Internet pour Papyrus.

L'adresse choisie est : papyrusrussin.ch. Ce site sera en service dès le début de l'année 2019.

Les films tournés lors des fêtes des vendanges, Mémère hiver, pique-nique communal, etc sont visibles sur Youtube. Seulement, pour bénéficier d'une adresse « simple » nous devons obtenir 100 inscriptions et à ce jour nous n'en comptons que 8 !

Permanence des mardis

La fréquence des ouvertures des mardis a été modifiée. En effet, nous avons constaté que les visites spontanées de nos membres ou d'autres personnes sont moins fréquentes. Dorénavant une permanence sera assurée le premier mardi de chaque mois et sur rendez-vous à d'autres dates.

En cette fin d'année 2018, notre Groupe compte 89 membres cotisants et le Comité est formé de 7 membres.

Le comité se compose de :

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers M. Stéphane Pecorini, Mme Fabienne Gautier

Noëlle Vuadens, Présidente

La mairie apporte son soutien à Papyrus en lui allouant une somme de Fr 300.00 par année.

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche de d'extraordinaires idées.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour un partage loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

Parking semi-enterré

La location des places est assurée par la mairie.

Locaux communaux

Toute réservation d'un local communal doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

Suite à l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Chancy 88 à Onex.

COMMUNE DE RUSSIN



EXERCICE

2018

MESSAGE DE MONSIEUR LE MAIRE

ANNEXE 1

Mairie de Russin

Message de Monsieur le Maire

Les comptes 2018 de la commune de Russin bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de Fr 1'155'540.59.

L'année 2018 restera comme un exercice atypique. L'introduction d'un nouveau plan comptable avec l'entrée en vigueur de nouvelles règles et normes de comptabilisation MCH2 auront fortement contribué à la construction d'un résultat comptable plutôt qu'économique.

Eléments marquants :

- a. Réévaluation des biens immobiliers (parcelles, bâtiments) du patrimoine financier,
- b. Nouvelle politique de provisions fiscales,
- c. Nouvelle politique d'amortissements
- d. Reclassification de 8560 actions de la BCGe du patrimoine administratif au patrimoine financier et réajustement de la valeur comptable selon le cours de l'action au 31 décembre 2018.

Scission des actions BCGe :

- En résumé, les valeurs au 31.12.2018 sont :

- PA 2'132 actions en Fr 220'780.00
- PF 8'560 actions en Fr 1'643'520.00

La réévaluation des 8'560 actions de la BCGe ont généré un produit non réalisé de Fr 757'084.00, non budgété.

- e. Concernant les amortissements, il existe un nouveau module qui s'appelle la gestion des biens d'investissement (ou le BIM) au travers duquel seront intégrés toutes les délibérations et décisions sur les investissements de la commune. Tout ce qui sera indiqué dans ces documents : le montant, les subventions attendues, le nombre d'annuité, et les amortissements complémentaires. En conséquence, l'amortissement décidé ne change plus, sauf si c'est économiquement justifié.

Tout cela va générer une réduction des amortissements d'environ Fr 100'000.00

Budget différence :

Budget de base :	Fr 116'130.50
Réévaluation action	Fr 757'084.00
Amortissement différence	<u>Fr 100'000.00</u>
	Fr 973'214.50

Ce total a été mis en évidence afin d'expliquer les raisons d'une telle variation entre le budget et la réalité. Si nous prenons ce dernier montant, en comparaison du résultat réel, il s'avère que nous avons une différence de budget de Fr 182'326.00.

ANNEXE 2

BILAN AU		1er janvier 2018	31 décembre 2018
1	Actif	16 779 429.36	18 580 353.77
10	Patrimoine financier	11 924 470.04	13 578 073.85
100	Disponibilités et placements à court terme		
101	Créances	1 332 173.78	2 757 199.64
102	Placements financiers à court terme	1 965 953.06	1 787 968.76
104	Actifs de régularisation	100 000.00	0.00
107	Placements financiers	68 927.20	39 185.45
108	Immobilisations corporelles PF	1 107 416.00	1 643 720.00
		7 350 000.00	7 350 000.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4 854 959.32	5 002 279.92
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA		
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	1 758 615.32	1 663 662.57
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	3 081 650.00	3 290 430.00
		14 694.00	48 187.35
2	Passif	16 779 429.36	18 580 353.77
20	Capitaux de tiers	1 796 336.25	2 441 720.07
200	Engagements courants		
204	Passifs de régularisation	886 241.05-	225 247.49-
206	Engagements financiers à long terme	107 077.22	186 797.48
208	Provisions à long terme	836 000.00	703 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de	1 628 848.68	1 666 518.68
		110 651.40	110 651.40
29	Capital propre	14 983 093.11	16 138 633.70
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)		
299	Excédent/découvert du bilan	435 502.45	0.00
		14 547 590.66	16 138 633.70

ANNEXE 3

Description	Comptes 31.12.2017	Budget 31.12.2018	Comptes 31.12.2018
Charges d'exploitation	1 585 005,40	2 035 977,50	1 525 240,01
30 Charges de personnel	332 540,68	351 300,00	325 198,32
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	557 281,34	917 400,00	594 793,99
33 Amortissements du patrimoine administratif	383 945,15	182 944,50	80 452,75
35 Atributions aux fonds et financements spéciaux	249 102,23	0,00	0,00
36 Charges de transfert	62 136,00	584 333,00	524 794,95
Revenus d'exploitation	1 936 029,59-	2 125 108,00-	1 869 260,57-
40 Revenus fiscaux	1 739 014,43-	2 066 048,00-	1 821 455,07-
42 Taxes	75 255,91-	27 600,00-	11 245,50-
43 Revenus divers	67 841,50-	0,00	25 000,00-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	14 318,60-	0,00	0,00
46 Revenus de transfert	39 599,15-	29 460,00-	11 560,00-
Résultat d'exploitation	351 024,19-	89 130,50-	344 020,56-
34 Charges financières	30 612,05	43 500,00	33 710,92
44 Revenus financiers	155 019,85-	70 500,00-	854 999,25-
Résultat financier	124 407,80-	27 000,00-	821 288,33-
RESULTAT OPERATIONNEL	475 431,99-	116 130,50-	1 165 308,89-
38 Charges extraordinaires	0,00	0,00	9 768,30
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0,00	0,00	9 768,30
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	475 431,99-	116 130,50-	1 155 540,59-

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DES CHARGES	489 924.25	663 540.00	603 965.09
	TOTAL DES REVENUS	56 758.00	45 100.00	27 142.90
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL DES CHARGES	116 802.79	127 800.00	113 974.75
30	CHARGES DE PERSONNEL			
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	74 802.79	85 800.00	71 974.75
		42 000.00	42 000.00	42 000.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DES CHARGES	373 121.46	535 740.00	489 990.34
	TOTAL DES REVENUS	56 758.00	45 100.00	27 142.90
30	CHARGES DE PERSONNEL	257 537.89	265 500.00	253 223.57
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	110 065.72	262 600.00	230 853.22
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 517.85	7 640.00	5 913.55
42	TAXES	50 450.00	25 100.00	375.00
44	REVENUS FINANCIERS	6 308.00	20 000.00	26 767.90
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	62 355.40	80 500.00	68 415.00
	TOTAL DES REVENUS	5 771.85	2 500.00	6 592.60
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL DES CHARGES	5 869.30	10 500.00	8 909.05
	TOTAL DES REVENUS	910.00	500.00	1 715.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	807.60	2 000.00	1 286.05
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 061.70	8 500.00	7 623.00
42	TAXES	910.00	500.00	1 715.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DES CHARGES	50 977.90	62 000.00	53 640.35
	TOTAL DES REVENUS	4 861.85	2 000.00	4 877.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	320.00	1 000.00	900.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	6 444.00	7 000.00	4 832.65

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
36	CHARGES DE TRANSFERT	44 213.90	54 000.00	47 907.00
42	TAXES	4 861.85	2 000.00	4 877.60
16	DEFENSE			
	TOTAL DES CHARGES	5 508.20	8 000.00	5 865.60
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	850.40	2 000.00	818.10
		4 657.80	6 000.00	5 047.50
2	FORMATION			
	TOTAL DES CHARGES	332 576.70	188 200.00	82 326.40
	TOTAL DES REVENUS	58 877.75	14 960.00	11 560.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	332 576.70	188 200.00	82 326.40
	TOTAL DES REVENUS	58 877.75	14 960.00	11 560.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
33	Amortissements du patrimoine administratif	133 177.70	93 300.00	43 021.10
36	CHARGES DE TRANSFERT	63 700.00	63 700.00	9 726.30
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	35 699.00	31 200.00	29 579.00
		100 000.00		
46	REVENUS DE TRANSFERT	58 877.75	14 960.00	11 560.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DES CHARGES	122 080.30	91 000.00	68 653.38
	TOTAL DES REVENUS		14 500.00	
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL DES CHARGES	22 462.90	40 000.00	40 117.08
	TOTAL DES REVENUS		14 500.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	5 355.65	20 000.00	9 892.53
		2 481.80	20 000.00	30 224.55
46	REVENUS DE TRANSFERT	14 625.45	14 500.00	
33	PARCS ET PROMENADES			
	TOTAL DES CHARGES	53 587.50		
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	53 587.50		

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DES CHARGES	46 029.90	51 000.00	28 536.30
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT	36 579.90	40 000.00	19 756.30
		9 450.00	11 000.00	8 780.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	162 357.65	224 544.00	203 303.56
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DES CHARGES	127 858.45	170 000.00	153 799.00
33	AMORTISSEMENTS	12 000.00		
36	CHARGES DE TRANSFERT	115 858.45	170 000.00	153 799.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL DES CHARGES	20 604.20	34 544.00	25 504.56
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	6 251.45	8 500.00	7 511.75
36	CHARGES DE TRANSFERT	14 352.75	26 044.00	17 992.81
58	AIDE SOCIALE			
	TOTAL DES CHARGES	895.00		
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS	895.00		
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS			
	TOTAL DES CHARGES	13 000.00	20 000.00	19 000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	13 000.00	20 000.00	19 000.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DES CHARGES	165 673.75	342 744.50	157 223.80
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DES CHARGES	129 242.75	318 200.00	154 963.75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
33	Amortissements du patrimoine administratif	32 242.75	247 000.00	95 492.75
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	72 000.00	71 200.00	59 471.00
		25 000.00		

	Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
62	TRANSPORTS PUBLICS		
	TOTAL DES CHARGES		
33	36 431.00	24 544.50	2 260.05
36	34 300.00	21 044.50	111.05
	2 131.00	3 500.00	2 149.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
	TOTAL DES CHARGES		
	176 046.32	217 500.00	145 447.49
	16 481.50		3 025.00
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU		
	TOTAL DES CHARGES		
	68 269.80	30 000.00	14 581.55
	16 481.50		
31	8 269.80	10 000.00	8 269.80
33	20 000.00	20 000.00	6 311.75
38	40 000.00		
43	16 481.50		
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES		
	TOTAL DES CHARGES		
	6 646.85	30 000.00	32 931.48
31	6 646.85	20 000.00	22 049.68
36		10 000.00	10 881.80
73	GESTION DES DECHETS		
	TOTAL DES CHARGES		
	93 416.97	130 500.00	97 262.96
			3 025.00
31	93 238.77	130 000.00	97 072.81
36	178.20	500.00	190.15
42			3 025.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES		
	TOTAL DES CHARGES		
	1 212.70	7 000.00	671.50
31	1 212.70	7 000.00	671.50
78	AUTRES TACHES PROTEC.ENVIRONNEMENT		
	TOTAL DES CHARGES		
	6 500.00		

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	6 500.00		
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES		20 000.00	
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO		20 000.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL DES CHARGES	104 603.08	271 449.00	244 384.51
	TOTAL DES REVENUS	1 953 160.34	2 118 548.00	2 675 939.32
90	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	9 995.15		
	TOTAL DES REVENUS	147 773.51		
33	AMORTISSEMENTS	9 995.15		
42	REVENUS DES BIENS	2 575.51		
44	PARTS À RECETTES SANS AFFECTATIONS	145 198.00		
91	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	44 454.13	85 000.00	70 466.27
	TOTAL DES REVENUS	1 739 014.43	2 068 048.00	1 822 707.97
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO			
36	CHARGES DE TRANSFERT			13 197.70
40	REVENUS FISCAUX	44 454.13	85 000.00	57 268.57
42	TAXES	1 739 014.43	2 068 048.00	1 821 455.07
				1 252.90
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL DES CHARGES	12 411.35	16 410.00	13 900.02
36	CHARGES DE TRANSFERT	12 411.35	16 410.00	13 900.02
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL DES CHARGES		114 539.00	114 539.00
36	CHARGES DE TRANSFERT		114 539.00	114 539.00
95	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER			

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
	TOTAL DES CHARGES	84.70		
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES			
33	AMORTISSEMENTS	84.70		
96	ADMINISTRATION DE LA FORTURE ET DE LA DETTE			
	TOTAL DES CHARGES	37 657.75	55 500.00	45 479.22
	TOTAL DES REVENUS	66 372.40	50 500.00	853 231.35
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO		12 000.00	2 000.00
34	CHARGES FINANCIERES		43 500.00	33 710.92
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	37 657.75		9 768.30
43	REVENUS DIVERS			25 000.00
44	REVENUS FINANCIERS	66 372.40	50 500.00	828 231.35
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DES CHARGES	1 615 617.45	2 079 477.50	1 568 719.23
	TOTAL DES REVENUS	2 091 049.44	2 195 608.00	2 724 259.82
	EXCEDENT/DECOUVERT	475 431.99-	116 130.50-	1 155 540.59-

ANNEXE 5

		Comptes au 31.12.2017	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	15 200.00		34 000.00
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES			34 000.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES			34 000.00
08	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINSTRATIF			
	TOTAL DEPENSES	15 200.00		
56	SUBVENTIONS ACCORDÉES	15 200.00		
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	64 438.00		
	TOTAL RECETTES			14 500.00
14	INCENDIE ET SECOURS			
	TOTAL DEPENSES	64 438.00		
56	SUBVENTIONS ACCORDÉES	64 438.00		
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL RECETTES			14 500.00
63	Subventions d'investissements acquises			14 500.00
5	PREVOYANCE SOCIALE			
	TOTAL DEPENSES	60 000.00		
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE			
	TOTAL DEPENSES	60 000.00		
52	PRÊTS & PARTICIPATIONS PERMANENTES	60 000.00		
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	236 923.87		
	TOTAL RECETTES			220 780.00-
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL DEPENSES	236 923.87		
	TOTAL RECETTES			220 780.00-
50	INVESTISSEMENTS PROPRES	236 923.87		
63	Subventions d'investissements acquises			220 780.00-
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL RECETTES	376 561.87		240 280.00
99	POSTES NON REPARTIS			
	TOTAL RECETTES	376 561.87		240 280.00
69	REPORT AU BILAN	376 561.87		240 280.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	376 561.87		34 000.00
	TOTAL RECETTES	376 561.87		34 000.00
	DIMINUTION/AUGMENTAT			

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
ANNEXE 6
Commune de Russin

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2018
1	Résultat total des comptes de résultats	1 155 540.59
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	92 959.40
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	177 984.30
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	29 741.75
7	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	- 757 084.00
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	710 993.56
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	37 670.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	79 720.26
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	1 527 525.86
13	+ Remboursement des tiers	0.00
14	+ Subventions acquises	14 500.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	14 500.00
16	- Immobilisations corporelles	0.00
17	- Investissements pour le compte de tiers	0.00
18	- Immobilisations incorporelles	- 34 000.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 34 000.00
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 19 500.00
19	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
20	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	50 000.00
21	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
22	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	50 000.00
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	30 500.00
23	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 133 000.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 133 000.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	1 425 025.86
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	1 332 173.78
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	2 757 199.64
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1 425 025.86

REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Commune de Russin

ANNEXE 7

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Russin reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

ANNEXE 8

Commune de Russin

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes. Cette année 2018 a donné lieu à la réévaluation des biens immobiliers et parcellaire qui ont subi un gain total de 462'433,45 F pour arriver à un total au bilan de 7'350'000.00 F

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux font l'objet d'une dérogation du Service de la surveillance des communes, relatif à un courrier 16 mai 2018, qui accepte de maintenir une provision fiscale à hauteur de 1.5 millions de francs, compte tenu du risque inhérent à un seul contribuable.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à 100 000 F, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le

compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100 000 F doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à 50 000 F. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la commune.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

Retraitements dans l'annexe aux comptes au 1.1.2018.

ANNEXE 8.1

Commune de Russin

Les comptes 2017 ont été clôturés selon les règles et le plan comptable MCH1. Le total du bilan s'élevait au 31.12.2017 à 16'266'995.91 F et le compte de la fortune nette (nature 290) présentait un solde de 14'452'590.66 F.

Conformément à l'art. 130 alinéas 3 à 5 LAC, les retraitements suivants ont été effectués sur les soldes d'ouvertures du 1er janvier 2018.

Retraitements : comparaison bilan au 31.12.2017 et soldes d'ouverture au 1.1.2018

Explications des différences :

- a) Caisse principale
Scission de la caisse principale avec celle du parking CHF 2'115.00
- b) Compte courant bancaire
Réaffectation de la banque qui était sous créance pour CHF 141'617.30
- c) Réaffectation du poste débiteurs divers qui concernait le c/c de la fondation du logement CHF 50'000.00
- d) Retraitement des actions BCGe afin de ressortir la part correspondant aux actions et à la dotation SIG CHF 858'000.00
- e) Routes / Voies de communication, adaptation des valeurs selon le MCH2 afin de déterminer le prix d'acquisition des biens et les amortissements au 31.12.2017
- f) Réévaluation suite au passage au MCH2 du patrimoine financier selon estimation effectuée par un expert immobilier « Acanthe » au 30.4.2018.
- g) Virement d'une provision dans les capitaux propres suite au passage au MCH2.
- h) Provision enregistrée pour la recapitalisation de la CPEG des employés du GIAPP selon l'instruction du SSCO.

BILAN RETRAITE AU 1er JANVIER 2018

Commune de Russin
ANNEXE 8.2.

Comptes	Désignation	Solde Initial MCH1	Retraitement	Solde initial MCH2
1	Actif	16 266 995.91	512 433.45	16 779 429.36
10	Patrimoine financier	10 554 036.59	512 433.45	11 066 470.04 a) + b) + c) + d) + f)
100	Disponibilités et placements à cou	1 190 556.48	141 617.30	1 332 173.78 a) + d)
101	Créances	1 965 953.06	0.00	1 965 953.06
102	Prêts	191 617.30	91 617.30-	100 000.00 b) + c)
104	ACTIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE D	68 927.20	0.00	68 927.20
107	ACTIONS	249 416.00	858 000.00	1 107 416.00 d)
108	Immobilisations corporelles PF	6 887 566.55	462 433.45	7 350 000.00 f)
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5 712 959.32	0.00	5 712 959.32
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	1 758 615.32	0.00	1 758 615.32
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	3 939 650.00	858 000.00-	3 081 650.00 d)
146	ABROGE	14 694.00	0.00	14 694.00
2	Passif	16 266 995.91	512 433.45	16 779 429.36 c) + f) + g)
20	Capitaux de tiers	1 841 336.25	45 000.00-	1 796 336.25 c) + g)
200	Engagements courants	936 241 05-	50 000.00	886 241 05- c)
204	PASSIFS DE RÉGULARISATION, COMPTE	107 077.22	0.00	107 077.22
206	EMPRUNTS	836 000.00	0.00	836 000.00
208	Provisions à long terme	1 723 848.68	95 000.00-	1 628 848.68 g)
209	ENGAGEMENT ENVERS LES FINANCEMENT	110 651.40	0.00	110 651.40
29	Capital propre	14 425 659.66	557 433.45	14 983 093.11 f) + g)
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTR	26 931 00-	462 433.45	435 502.45 f) + h)
299	Excédent/découvert du bilan	14 452 590.66	95 000.00	14 547 590.66 g)

ETAT DU CAPITAL PROPRE
Commune de Russin
ANNEXE 9

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Augm.	Dimin.	Solde au 31 décembre 2018
295	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)	26'931.00-	26'931.00	0.00	0.00
2950	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT (INTRODUCTION MCH2)	26'931.00-	26'931.00	0.00	0.00
296	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	7'350'000.00	7'350'000.00	0.00
2960	RÉSERVE LIÉE AU RETRAITEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	7'350'000.00	7'350'000.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	14'452'590.66	6'988'360.16	5'302'317.12	16'138'633.70
2990	RÉSULTAT ANNUEL	0.00	2'724'259.82	1'568'719.23	1'155'540.59
2999	Résultats cumulés des années précédentes	14'452'590.66	4'264'100.34	3'733'597.89	14'983'093.11
29	Total	14'425'659.66	14'365'291.16	12'652'317.12	16'138'633.70

Commentaires :

N/A

TABEAU DES PROVISIONS
ANNEXE 10
Commune de Russin

	Solde au 1.1. 2018	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2018	Dont part de provision à court terme
Provisions pour charges financières	1'691'917.68	37'670.00	0.00	1'639'587.68	0.00
Autres provisions	26'931.00	0.00	0.00	26'931.00	0.00

Commentaires :

A. Provision pour comptes des investissements

But : Tenir compte de l'incertitude des revenus fiscaux

Commentaires : Nous avons obtenu une dérogation du Service de la Surveillance des Communes par courrier du 16 mai 2018, qui accepte de maintenir les provisions du 31.12.2017 au lieu d'appliquer les règles MCH2

B. Autres provisions

But : Accueil de jour

Commentaires : Provision enregistrée pour la recapitalisation de la CPEG des employés du GIAPP selon l'instruction du SSCO

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Fondation intercommunale
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève, l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Mettre à la disposition des personnes âgées et handicapées des établissements avec équipement médico-social.
Total du capital	360 millions francs.	100 millions francs.	1'107'401 francs
dont détenu par la commune	534'000 francs	33'150 francs	276'400 francs
Valeur d'acquisition de la participation	249'215 francs	33'150 francs	PM
Valeur comptable de la participation	1'864'300 francs (réparti : PF 1'643'520 francs + PA 220'780 francs)	33'150 francs (capital de dotation)	PM
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Commune de Satigny pour 1 franc (droit de superficie) Commune de Dardagny pour 831'000 francs
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco edico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec-Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	Résidence Mandement Sàrl (100 % détenu) Résidence La Plaine Sàrl (100 % détenu)
Flux financiers de l'année (commune/entité)	0	0	717'009.24 francs
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	Risque immobilier et de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+81,6 millions de francs (2017)	+259,7 millions de francs (2017)	+257'799.34 francs (2018) sur un total de charges de 109'414 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	22'671 millions de francs (2017) dont 1'472 millions de francs de capitaux propres.	4'046 millions de francs (2017) dont 1'877 millions de francs de capitaux propres.	9,2 millions de francs (2018) dont 2'879'568 francs de fortune nette

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin	Groupement intercommunal des Communes de Dardagny et Russin pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres	ACG – Association des communes genevoises
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal spécial
Activités et tâches publiques	Créer, développer et exploiter, directement ou indirectement, toute activité des communes de Dardagny et Russin en faveur de la jeunesse, l'enfance et la petite enfance, notamment par la création et l'exploitation de crèches, de jardins d'enfants, de garderies et d'institutions en charge de l'accueil familial à la journée, des cuisines scolaires et de l'accueil parascolaire	Réaliser les tâches de prévention et de lutte contre le feu dévolues aux communes selon la loi sur l'administration des communes et la loi sur la prévention des sinistres et l'intervention des sapeurs-pompiers ainsi que leurs règlements d'application et d'une manière plus générales, il doit veiller au bon fonctionnement de la compagnie	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes
Total du capital	120'000 francs	----	----
dont détenu par la commune	60'000 francs	----	----
Valeur d'acquisition de la participation	60'000 francs	----	----
Valeur comptable de la participation	36'000 francs	----	----
Principaux autres détenteurs	Commune de Dardagny	Commune de Dardagny	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	----	----
Flux financiers de l'année (commune/entité)	130'000 francs	19'199 francs de charges représentant 22,4 % du total	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-28'748,35 francs (2017) sur un total de charges de 532'624 francs	Risque de gestion	+4'334 francs (2017) sur un total de charges de 3'676'905 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	129'470 francs (2017) dont 91'251 francs de fortune nette	Aucun actif et passif	5'955'983 francs (2017) dont 1'746'324 francs de fortune nette

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	SIACG – Service intercommunal d'informatique	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	Coficoge – Coopération financière des communes genevoises
Forme juridique	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Financement à des communes genevoises ou d'autres corporations publiques de la République et Canton de Genève.
Total du capital	----	----	137'000 francs.
dont détenu par la commune	----	----	500 francs
Valeur d'acquisition de la participation	----	----	500 francs
Valeur comptable de la participation	----	----	500 francs
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	---	----	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	0
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	Comptabilité commerciales selon art. 957 à 962 CO
Résultat de la dernière année de l'entité	+106'592 francs (2017) sur un total de charges de 7'424'107 francs	+2'485'924 francs (2017) sur un total de charges de 58'577'872 francs	+24'385 francs (1.7.16-30.6.17) sur un total de charges de 11'334 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	9'413'450 francs dont 1'034'772 francs de fortune nette	14'630'823 (2017) 7'367'536 de fortune nette	1'898'905 francs (2017) 1'453'510 francs de fortune nette

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

ANNEXE 11

Commune de Russin

Nom de l'entité	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Fondation de la Commune de Russin pour le logement
Forme juridique	Groupement intercommunal	Fondation communale
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri. De conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mettre, aider à mettre, à disposition de la population de Russin en priorité, des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.
Total du capital	----	Capital de dotation : 3'000'000 franc
dont détenu par la commune	----	Capital : 8'607 franc
Valeur d'acquisition de la participation	----	3'000'000 francs
Valeur comptable de la participation	----	3'000'000 francs
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	3'000'000 francs
Participation que détient l'entité en propre	----	----
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	717'009,24 francs
Risques spécifiques	Risque de gestion	Risque de gestion
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+17'724 francs (2017) sur un total de charges de 1'076'129 francs	+29'366 francs (2018) sur un total de charges de 391'649 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	4'213'394 (2017) dont 1'508'924 francs de fortune nette	11'827'306 (2018) dont 9'463'686 francs de fortune nette

TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Commune de Russin Annexe 12

	1) Cautionnement Fondation pour le logement	2) Garantie CAP	3) Garantie loyer Crèche de la Plaine
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation de la commune de Russin pour le logement	CAP	Crèche l'Ô Vive du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin
Propriétaires (les +) importants de cette unité	Commune de Russin	CAP	Communes de Dardagny et Russin
Typologie du rapport juridique	Cautionnement	Garantie d'engagement	Cautionnement solidaire à 50 % avec la commune de Dardagny
Flux financiers de l'année (commune/entité)	CHF 0	CHF 0	CHF 0
Prestations couvertes par la garantie	Emprunt sur l'immeuble	Garantie proportionnelle	Cautionnement solidaire
Montant de la garantie au 31.12.18	CHF 1'000'000.00	Au 31.12.2017 CHF 814'059.02	CHF 13'110.00 sur un total de 26'220.00
Date du vote du CM approuvant la garantie	31 janvier 2017	19 février 2013	31 janvier 2017
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Fonds propres au 31.12.2018 de plus de 9,4 millions. Résultat annuel CHF 29'366.82 Risque estimé : faible	Engagement de prévoyance au 31.12.2047 CHF 3,2 milliard avec un degré de couverture de 84,65 % Risque estimé : faible à moyen	Bail sur 10 ans, échéance 31.12.2027 – Le montant du loyer annuel est de CHF 52'440 Bénéfice 2018 de CHF 31'372, subvention de la commune de Russin de CHF 130'000.00 Risque estimé : faible

Remarques :

1. Cautionnement Fondation pour le logement :
Dans le cadre de la rénovation de l'immeuble à la rue de Mandement la mairie a accordé un cautionnement.
2. Engagements envers la CAP (caisse de pension)
Garantie proportionnelle aux engagements de prévoyance dus à ses assurés actifs et pensionnés et aux engagements qui la concement, prévus à l'art. 5 al. 3 lettre c et d des statuts de la CAP.
La commune a garanti par délibération du 19.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2017).
 - Engagements de prévoyance de la commune : CHF 814'059.02.
 - Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : CHF 29'179'693.94
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : CHF 10'002'693.76
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : CHF 3'228'002'567.70
 - Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : 84,65 %
3. Dans le cadre de l'ouverture dès la rentrée scolaire 2017 de la nouvelle crèche de l'Ô Vive du Groupement intercommunale en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin (GI) et pour éviter au GI de devoir bloquer ce montant sur un compte bancaire, la commune de Russin a décidé de se porter garant pour un cautionnement solidaire avec la commune de Dardagny de la garantie bancaire des locaux de la crèche de la Plaine représentant 6 mois de loyer pour un montant de CHF 26'220.00

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes n-1 de la CPI, les comptes de l'année n n'étant pas encore audités.

21/04/2019, 10h 31/11/2018

N°	Description	Date d'acquisition	Groupe	Début amortissement	Lieu	Prix d'achat	Subventions	Valeur actives	Cumul amort. Au 31.12.2017	FINANCIERE Valeur résiduelle 31.12.2017	Amortissement 2018	Subventions 2018	Valeur résiduelle 31.12.2018	Taux	Date DELIB	No de série
11	Compétiteur	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
12	Hanger Services du feu	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
10	Mairie	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
9	Terrain voie B81	31.01.1905	PA	01.01.1905		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	01.01.1905	
2	Carron pompier	31.01.2017	PA	01.01.2017		64 438,00	0,00	64 438,00	0,00	64 438,00	0,00	0,00	64 438,00	0,00	01.01.2017	
3	Bâtiment scolaires	31.01.2008	PA	01.01.2008		1 728 151,80	163 271,00	1 564 880,80	0,00	1 564 880,80	0,00	14 560,00	1 550 320,80	0,00	01.01.2008	
4	Fond intercommunale jeunesse DY-RU	31.01.2017	PA	01.01.2017		60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	01.01.2017	
6	Aménagement extérieur parking	31.01.2015	PA	01.01.2015		1 070 892,82	0,00	1 070 892,82	0,00	1 070 892,82	0,00	0,00	1 070 892,82	0,00	01.01.2015	
5	Route des Molards	31.01.2014	PA	01.01.2014		1 030 813,80	0,00	1 030 813,80	0,00	1 030 813,80	0,00	0,00	1 030 813,80	0,00	01.01.2014	
7	Routes des Molards	31.01.2013	PA	01.01.2013		1 077 782,80	0,00	1 077 782,80	0,00	1 077 782,80	0,00	0,00	1 077 782,80	0,00	01.01.2013	
8	Barrière automatique CFF	31.01.2015	PA	01.01.2015		190 421,85	0,00	190 421,85	0,00	190 421,85	0,00	0,00	190 421,85	0,00	01.01.2015	
1	Restauration foraine couverte	31.01.2014	PA	01.01.2014		157 870,55	0,00	157 870,55	0,00	157 870,55	0,00	0,00	157 870,55	0,00	01.01.2014	
	Total patrimoine administratif					4 408 374,82	163 271,00	4 245 103,82	2 438 495,50	1 806 608,32	92 462,76	14 560,00	1 698 655,57			
15	Garage scolaire		PF		Pre-Jonas 1	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	0,00	4 850 000,00	0,00	0,00	4 850 000,00	0,00		Parcelle 2074
17	Terrain vélocité		PF		Serve	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		Parcelle 2438
16	Quai de stationnement		PF		Mandement 327-331	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	0,00	0,00	2 190 000,00	0,00		parcelle 2576
18	Terrain agricole		PF		Bouffard/Mauregard	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00		Parcelle 2472
19	Terrain agricole		PF		Fouillelles / Mouilles	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		Parcelle 10031
20	Terrain agricole		PF		Nouvelles	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00		Parcelle 10043
21	Terrain agricole		PF		Molards / Noirettes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00		Parcelle 10050
	Total patrimoine financier					7 350 000,00	0,00	7 350 000,00	0,00	7 350 000,00	0,00	0,00	7 350 000,00			
13	FIDU subvention 2017		PA	01.01.2018		15 200,00	0,00	15 200,00	506,00	14 694,00	506,00	0,00	14 187,35	3,33	10.04.2016	
14	FIDU subvention 2018		PA	01.01.2019		34 000,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00		02.05.2016	
	Total subvention d'investissements FIDU					49 200,00	0,00	49 200,00	506,00	48 694,00	506,00	0,00	48 187,35			
	TOTAL GENERAL					11 807 574,82	163 271,00	11 644 303,82	2 439 001,50	9 205 302,32	92 968,76	14 560,00	9 097 842,92			

EXPLICATION SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS >5 ANS
ANNEXE 14
Commune de Russin

Commentaires :

N/A

INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

Commune de Russin

ANNEXE 15

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'Exécutif avec la collaboration du Secrétaire général est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est important, car un faible nombre de contribuable crée une grande partie des revenus.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Une directive définissant les compétences financières au sein de l'Administration municipale a été éditée et approuvée par l'exécutif en 2018.
Une analyse des risques est en cours d'élaboration.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

Degré d'autofinancement

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N N/A	Moyenne N/A
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net					
Calcul	$X = \frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$					
Remarque	N/A					

Dettes brute par rapport aux revenus

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne 90%	90%
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon						
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants						
Calcul	$X = \frac{\text{Dette brute} \times 100}{\text{Revenus courants}}$						

Dettes nette en francs par habitant

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne -2'417'033	-2'417'032
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important						
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant, 550						
Calcul	$X = \frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente}}$						

Part des charges d'intérêts nets

	N-4 0.00	N-3 0.00	N-2 0.00	N-1 0.00	N	Moyenne 1.24%	1.24%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais						
Définition	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants						
Calcul	$X = \frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$						

Proportion des investissements

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	N/A
Valeurs indicatives	Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé					
Définition	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées					
Calcul	$X = \frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}}$					
Remarque	N/A					

Part du service de la dette

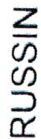
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00		5.87%
Valeurs indicatives	Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte					
Définition	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants					
Calcul	$X = \frac{\text{Service de la dette}}{\text{revenus courants}} \times 100$					

Taux d'autofinancement

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00	N/A	N/A
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon Plus grand ou égal à 10 : Moyen Plus petit ou égal à 10 : Mauvais					
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants					
Calcul	$X = \frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100$					
Remarque	N/A					

Taux endettement net

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.00	0.00	0.00	0.00		-611.40%
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon Plus petit ou égal à 150 : Suffisant Plus grand que 150 : Mauvais					
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux					



Crédit supplémentaires budgétaires 2018

ANNEXE 17

34/34